

1er au 31 octobre 2025

Et si l'**Histoire** avait été bouleversée par de **mauvaises pratiques cyber ?**

Christophe Colomb, Napoléon, Marie-Antoinette...



L'actu de la communauté éducative du **Lycée**

Un mensuel dédié pour les élèves, leurs parents,
les enseignants et le personnel encadrant

SOMMAIRE

- 3 Editorial**
- 4 En #bref et en #brèves**
- 6 Rentrée scolaire :** les annonces de la ministre
- 8** La Plate-forme Avenir (s) confortée
- 10 Environnements numériques** réglementer, mais en prenant en compte le point de vue des enfants et des adolescents (OCDE)
- 12** "L'apprentissage doit venir en appui de la réforme du lycée professionnel" (Conseil des ministres)
- 14** Les jeunes ont envie de travailler, mais sont souvent déçus de leur orientation et de la vie en entreprise (enquête) 2- 68% des 18-24 ans se disent stressés
- 15** Vers un "cadre d'usage" de l'IA en éducation (Exclusif)
- 16** Le décrochage, un phénomène qui reste mal compris (fondation des apprentis d'Auteuil)
- 17 Service militaire obligatoire, élargissement du SNU... :** les propositions du haut-commissariat au Plan
- 18** Le Défenseur des droits pointe "les carences actuelles du service public de l'orientation"
- 21 La Marine Nationale présente en Régions**
Grand-Est
- 25** Choisir l'Etranger pour ses études
- 28** Un appel à abaisser à 16 ans le droit de vote aux municipales de 2026 (Unicef)
- 29 Handicap :** une proposition de loi adoptée à l'Assemblée pour mieux accompagner les élèves
- 30 Culture le Film du mois :**
Muganga, celui qui soigne
- 31 L'actu écolo**
- 33 Réseaux sociaux:** l'actualité de la rentrée
- 35 La chronique des faits internationaux**
- 38** Opinions sur l'École et l'éducation, Semaine du 25 au 31 août 2025

« D.E.M.A.II.N. » est une publication des Editions E.P.I.C.U.R.E.

Directeur de publications : P. TOUZEAU-MENONI - ont participé à ce numéro :

Elodie THEME - TOUTEDUC - C.TOUZEAU-MENONI - S. CHAMFORT - A. NIHILO

Révisions: Gab.R, et la contribution de la Marine Nationale, l'INSHEA

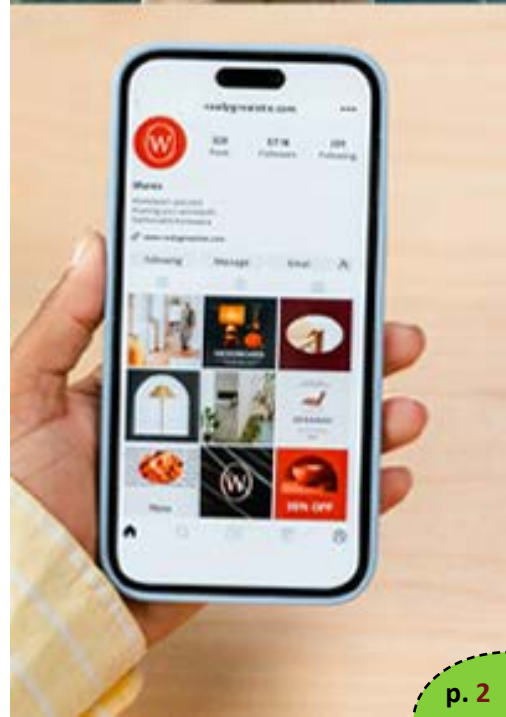
Régie et montage partenarial Inter@Connecté: Communication spécialisée sur le segment des 0-25 ans scolarisés

Mél: philippe.TM@editions-epicure.fr - Mobile : 07 81 98 56 48 - BP 50512 06801 CAGNES SUR MER

Dépôt légal : à parution Septembre 2025 ISSN 2649-1516

Conception graphique : DwD - Contact : cedric@dwd.fr

Photo couverture : crédit Editions E.P.I.C.U.R.E.



L'été a été calme sur le front de l'éducation.

J'attire toutefois votre attention sur les informations suivantes :

Un texte important a été publié au JO, il augmente les pouvoirs des **Préfets**, notamment en matière de carte scolaire, un sujet sur lequel ils n'avaient pas vraiment leur mot à dire.

La **circulaire de rentrée** a été publiée à la veille des vacances, les mots "mixité sociale" et "mixité scolaire" n'y figurent pas. Simple oubli ?

Enfin, nous sommes en mesure de vous indiquer que l'article de **Paul Gioia** et de **Jérôme Deauvieu** qui devait établir définitivement la supériorité de "la **syllabique** pure et dure" (la "phonique synthétique") sur toutes les autres méthodes d'apprentissage de la lecture, a été refusé par toutes les revues scientifiques à comité de lecture pour ses insuffisances méthodologiques...

Difficile de ne pas faire l'impasse sur la conférence de presse d'Elisabeth Borne :

Aucune annonce, sinon la réduction à quatre semaines au lieu de six, du stage de fin d'année en entreprise des élèves de "Terminale pro" et la déconnexion de Pronote le week-end ; aucune mise en perspective à quelques jours d'une échéance qui aurait justifié que la ministre tirât les leçons des années Blanquer et Attal, et qu'elle dît pour quel projet elle souhaiterait rester rue de Grenelle. **Mais il s'agissait surtout pour elle de défaire sans le dire des dispositifs qui ont fait la preuve de leur inefficacité, voire de leur nocivité.**

C'est d'abord la fin du soutien aux "groupes" en 6ème-5ème.

En donnant en exemple de ce qu'il ne faut pas faire, un collège qui regroupe élèves en difficulté, élèves de l'ULIS en attente d'inclusion et enfants allophones, la Ministre renouvelle sa condamnation des "groupes de niveau", mais en demandant que les "groupes de besoins" soient définis en fonction de compétences fines, elle sait qu'elle assigne aux équipes une ambition dont elles n'ont, le plus souvent, pas les moyens, et elle laisse donc les établissements dans un flou propice à l'abandon d'un dispositif qui ne sera plus que "de papier".



PHILIPPE TOUZEAU-MENONI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Il faut ensuite risquer des hypothèses sur l'absence de toute référence au 1er degré.

L'un des enjeux de cette rentrée était la "labellisation des manuels" : des manuels reconnus conformes aux prescriptions du "Conseil scientifique" seraient fournis gratuitement aux communes. Celles-ci n'iraient pas acheter des ouvrages condamnés par les amis de S. Dehaene et le triomphe de la "syllabique" était assuré, d'autant qu'une étude, celle de Gioia et Deauvieu est venue démontrer sa supériorité sur toutes les autres méthodes.

Le projet semble être abandonné, dans la plus grande discrétion. Faute de budget ? ou parce que l'article de Gioia et Deauvieu a été refusé par toutes les revues à comité de lecture, au vu de ses biais méthodologiques, et qu'il n'offre plus de caution à un discours bien plus idéologique que scientifique ?

Baccalauréat 2025 dans le rétro en quelques chiffres et lettres

Quelques 724 600 candidats étaient inscrits pour la session 2025 du baccalauréat, dont 190 000 dans la voie professionnelle (184 800 l'année dernière), 146 400 pour le bac technologique (145 300 l'année dernière), 387 200 pour la voie générale (390 000 en 2024). Une vingtaine de milliers étaient des "candidats individuels" (souvent scolarisés dans des établissements hors contrat). Le candidat le plus jeune était âgé de 8 ans, le plus âgé en a 78.

En ce qui concerne les candidats en situation de handicap, ils étaient 110 500, de première et terminale, toutes voies confondues, à avoir bénéficié d'une aide ou d'un aménagement d'épreuves.

Certains enseignements de spécialités comptaient un nombre très réduit de candidats (voire nul), c'est le cas de l'allemand (74), du portugais (58), du basque (25), du breton (13), du catalan (7), du corse (42), du guyanais et du réunionnais (0), du martiniquais (22), de l'occitan (14), de la danse (402), du latin (496), du grec (113), mais aussi d'un certain nombre de spécialités professionnelles, les facteurs d'orgues (8), les métiers d'art de la verrerie (8), la fonderie (39), les "interventions sur le patrimoine bâti option charpente (5), la blanchisserie (5), option chaussure pour les métiers du cuir (22), perruquier posticheur (29)...

ONISEP. Anne De Rozario, directrice générale adjointe de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, est désignée pour exercer les fonctions de directrice générale de l'ONISEP par intérim ([ici](#))

SNU. sous-directeur du pilotage des parcours et de l'évaluation, est chargé de l'intérim des fonctions de délégué général au service national universel ([ici](#))

Sports. Un arrêté relatif à la mention "disciplines gymniques" du brevet professionnel ([ici](#))

Professionnel. Deux arrêtés relatifs au diplôme "Un des meilleurs ouvriers de France" ([ici](#), [ici](#))

Professionnel. Un arrêté relatif à la spécialité "électricien" du CAP et du BP ([ici](#))

Agriculture. Un décret et un arrêté relatifs au "bachelor agro" ([ici](#), [ici](#))

Métiers de la Marine Nationale Plongez au coeur des métiers du soutien - Webinaire

Jeudi 18 septembre 2025 à 18h - 19h

Les marins nous propose de découvrir « Le soutien, »le moteur discret qui rend chaque mission possible.

Lors de ce webinaire interactif, découvrez :

- ⇒ Le rôle clé des métiers du soutien (logistique, administration, finances)
- ⇒ Les témoignages de marins engagés dans ces parcours
- ⇒ Toutes les réponses à vos questions sur le recrutement et les formations

- Inscription gratuite : <https://lnkd.in/eaehhaQp>
- En savoir plus : www.lamarinerecrute.fr



PARCOURSUP le Ministre annonce trois réformes pour l'entrée dans le Supérieur

Création d'une année de propédeutique pour les étudiants en difficulté, réforme des bourses et nouveau classement des établissements d'enseignement supérieur... Courant juin **Philippe Baptiste** l'invité de France Info, le ministre en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche a fait plusieurs annonces importantes :

Le Premier ministre devait faire, « dans quelques jours », des annonces importantes en ce qui concerne l'orientation et l'entrée dans l'enseignement supérieur. Il faut, dit-il, réfléchir à des formations "moins étroites, plus ouvertes", pluridisciplinaires, avoir "des propédeutiques dès la première année" pour accueillir les jeunes susceptibles d'être en difficulté, notamment les bacheliers professionnels qui souhaitent poursuivre des études (quoique ce ne soit pas la vocation de ce baccalauréat). Pourraient aussi leur être proposées des licences en 4 ans.

Les quotas de boursiers sur Parcoursup ont permis que quelques 20 000 bacheliers trouvent chaque année des places qu'ils n'auraient pas trouvées sinon, mais il faut réformer le système pour éviter des effets de seuil, qui font qu'à 1€ près, un jeune peut se retrouver sans rien. La réforme "est prête", mais il n'est pas certain qu'elle puisse s'appliquer dès cette rentrée.

Il faudra davantage de temps puisqu'un "petit projet de loi sera nécessaire" pour classer différemment les formations qui figurent sur Parcoursup. Dans un premier cercle les formations universitaires et les "très grandes formations du privé" qui répondent à un cahier des charges exigeant, dans un second cercle, les formations qui auront "un peu moins d'obligations".

Harcèlement : la "pause numérique" généralisée à la rentrée

Elisabeth Borne a présenté au Conseil des ministres une communication sur la lutte contre le harcèlement scolaire. Celle-ci "repose sur une mobilisation collective de l'ensemble de la communauté éducative", insiste la ministre qui rappelle les actions déjà entreprises et qui annonce : *"la pause numérique au collège, appuyée sur des évaluations qui démontrent une amélioration du climat scolaire, des interactions entre élèves et une réduction du cyber-harcèlement, sera généralisée à la rentrée 2025"*.

"Dès la rentrée 2025", les parents seront "mieux informés des effets d'une exposition excessive aux écrans, ainsi que des risques liés au harcèlement en ligne. Pour favoriser la réduction de la durée d'exposition aux écrans, la mise à jour des environnements numériques de travail et des logiciels de vie scolaire sera suspendue de 20 heures à 7 heures durant la semaine, ainsi que le week-end".

Savoir rouler à vélo: Quelle poursuite dans le secondaire ?

Une instruction relative au déploiement du "**Savoir rouler à vélo**" (En 2024, la cible nationale était fixée à 350 000 jeunes formés, 225 432 attestations ont été délivrées, l'objectif pour 2027 est la généralisation à l'ensemble d'une classe d'âge) soit 850 000 attestations au SRAV par an. ([ici](#))

Enfin, pour promouvoir le programme SRAV dans les écoles, la direction des sports reconduira au printemps 2025, en lien avec l'organisation du Tour de France, l'action École solidaire – Un vélo pour tous les enfants – Le grand challenge du Tour de France – Savoir rouler à vélo.

UNSS

Jean-Marc Serfaty est nommé directeur national de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire), a récemment annoncé le ministère de l'Éducation nationale. Agrégé d'EPS, il a été entraîneur national au sein de la Fédération française de badminton, IA-IPR, inspecteur général, notamment en charge du dispositif "30 minutes d'activité physique quotidienne", référent ministériel aux jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Il succède à Olivier Girault, licencié à la suite d'une enquête administrative après que sa gestion a été mise en cause. Rappelons que Laurent Petrynka, ancien directeur de l'UNSS, très proche de Jean-Michel Blanquer et d'O. Girault, avait dû démissionner de son poste de président de la fédération internationale du sport scolaire.

RENTRÉE SCOLAIRE: LES ANNONCES DE LA MINISTRE

ÉLISABETH BORNE VEUT UNE RÉFORME DU BAC POUR GARANTIR « LA VALEUR DU DIPLÔME »

À quelques jours de la rentrée scolaire lundi 1er septembre, la ministre de l'Éducation nationale présentait sa feuille de route pour les prochains mois.

Élisabeth Borne a détaillé les nouvelles mesures déployées dans les collèges à la rentrée scolaire et évoqué la sécurité dans les établissements scolaires.

Après une année scolaire marquée par l'affaire BÉTHARRAM et des faits de violences à l'école, la ministre de l'Éducation nationale a présenté sa feuille de route.



Lors d'une conférence de presse, Élisabeth Borne a rappelé que les téléphones portables seront interdits au collège à la rentrée. Elle a également annoncé qu'un « conseiller dédié à la santé mentale » sera nommé dans chaque département.

La ministre de l'Éducation nationale a aussi évoqué la sécurité dans les établissements scolaires, et indiqué que « 400 armes blanches avaient été saisies » depuis mars.

Des nouveautés pour le bac 2026

Vers une réforme du contrôle continu du baccalauréat ? Lors de sa conférence, Élisabeth Borne a en tout cas ouvert la porte à plusieurs changements pour « diminuer la pression sur les élèves » tout en « reflétant plus fidèlement leur niveau ». *Le bac doit répondre à sa double mission : certifier l'acquisition des connaissances à l'issue de la scolarité et garantir la capacité à réussir dans l'enseignement supérieur.*

Une réorganisation du calendrier des lycées professionnels

« La prochaine session du bac professionnel sera repoussée de quinze jours, avec **une dernière épreuve orale fin juin** ». À l'issue de cette première année de terminale transformée par la réforme des lycées professionnels, les enseignants avaient pointé un fort absentéisme au troisième trimestre des lycéens qui avaient fait le choix, après les épreuves du bac de mai, de suivre un parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures.

Un manuel pour lutter contre l'antisémitisme

Concernant la résurgence de l'antisémitisme en France, un « vade-mecum qui redonne des outils et des repères » sera diffusé à tout le personnel du ministère, a annoncé Élisabeth Borne.

Une école plus « inclusive »

« 500 points d'appui à la scolarité permettront de répondre plus vite et mieux aux besoins des élèves en situation de handicap », a annoncé l'ancienne Première ministre.

« C'est le sens même de l'école inclusive qui doit garantir que chaque enfant, quelles que soient ses difficultés, puisse apprendre, progresser, réussir », a-t-elle ajouté.

Vers une fin totale des téléphones portables à l'école ?

Élisabeth Borne a rappelé l'interdiction des téléphones portables dans les collèges à la rentrée 2025, et a annoncé que ce dispositif pourrait s'étendre au lycée.

Des formations sur l'IA proposées aux élèves

« Des formations sur l'IA seront proposées à tous les collégiens et lycéens et rendues obligatoires pour les élèves de quatrième, de seconde mais aussi aux futurs enseignants en première année de préparation du concours recrutement de professeurs des écoles (CRPE) ».

« C'est une véritable révolution qui transforme notre société et qui touche directement notre façon d'enseigner et d'apprendre » elle avait annoncé qu'une IA sera mise en place à la rentrée pour aider les professeurs à « préparer leurs cours. »



Le cadre actuel : <https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

Revoir la devise sur le Panthéon

Élisabeth Borne veut faire d'un symbole le débat sur la devise inscrite sur le fronton du Panthéon : « Aux grands hommes la patrie reconnaissante. »

« Cette devise doit reconnaître explicitement la place de Marie Curie, Geneviève de Gaulle, Anthonioz, Germaine Tillion, Simone Veil, Joséphine Becker et de toutes celles qui les suivront. »

Le « plan Avenir » pour l'orientation professionnelle : Eduquer à l'Orientation

Alors que l'orientation professionnelle est au cœur du projet d'Élisabeth Borne, cette dernière a annoncé un nouveau « plan Avenir » pour que « **chaque jeune puisse construire son journal de bord de l'orientation** ».

Les principales mesures annoncées

- 16 milliards d'euros en plus pour l'école comparé à 2017
- L'interdiction des téléphones portables au collège
- Le niveau du brevet et du bac relevés
- L'ouverture d'un débat sur la devise inscrite sur le Panthéon
- L'arrivée de l'IA pour les élèves et les professeurs
- 800 lycées privés sous contrat contrôlés depuis l'affaire Bétharram



Elisabeth Borne a "décidé de lancer un plan d'orientation ambitieux, le plan Avenir", elle le détaillait ce 5 juin au lycée Joséphine Baker à Hanches en Eure-et-Loir.

Beaucoup des mesures étaient déjà connues, mais leur annonce était l'occasion de préciser les rôles respectifs de l'Etat et des Régions qui sont "chargées de l'information sur les formations" tandis que [la plateforme Avenir\(s\)](#) devient une plateforme "unique", elle sera "co-portée avec les Régions" et elle sera "déployée dans tous les établissements (...). Articulée avec l'offre de services de chaque Région, (elle) présentera des déclinaisons régionales."

Est également prévu que soit signée "une charte entre l'État et les Régions pour préciser les rôles de chacun : "l'État assure l'éducation à l'orientation ; les Régions mettent en relation les établissements avec les entreprises et les informent sur les métiers et les formations de chaque territoire ; les représentants des régions participent aux réunions départementales de rentrée des chefs d'établissement et des inspecteurs."

Voici l'essentiel des autres mesures:

"Chaque collège et lycée construit son projet d'orientation (...). L'orientation devient un vrai projet d'équipe." Les professeurs principaux "seront formés et accompagnés, à commencer par les 30 000 professeurs principaux de 3e (...). Une expérimentation sera lancée (dans les lycées volontaires ndlr) pour que le professeur principal devienne référent orientation d'un groupe d'une vingtaine d'élèves qu'il suivra en 1re et en terminale."

"De la 5e à la terminale, **chaque élève suit un parcours progressif pour apprendre à se connaître, s'informer et se projeter** : un programme d'éducation à l'orientation sera proposé pour chaque niveau et dispensé pendant quatre demi-journées dédiées à l'orientation et les heures de vie de classe." S'y ajoutent le stage de 3e et le stage de 2de générale et technologique.

La directrice générale de l'ONISEP a présenté "à la mi-juillet", des propositions d'évolution de l'Office en vue d'une meilleure articulation de ses missions avec les services du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La ministre a annoncé encore une bonification pour l'accès en seconde professionnelle pour les élèves de 3e "qui auront construit leur parcours d'orientation sur la plateforme Avenir(s)", la simplification des passerelles pour "donner plus de souplesse aux parcours entre les voies professionnelle, technologique et générale".

Le ministre en charge de l'enseignement supérieur a annoncé pour sa part une meilleure valorisation de l'année de césure après le bac, "un accompagnement renforcé pour réussir en BTS, **"la généralisation d'une année de propédeutique dans 45 universités"**...



Rappel du contexte de la discussion le 16 avril 2025

La directrice de l'ONISEP a dû justifier, l'autre jour, devant la commission d'enquête du Sénat sur les agences de l'Etat, l'existence même de l'opérateur. Celui-ci, a-t-elle fait valoir, assure que toutes les données sur les formations seront traitées selon la même méthodologie, avant d'être mises à disposition des Régions pour qu'elles en informent les élèves. Elle garantit donc une équité de traitement alors que chaque collectivité met en avant ses priorités. **Régions de France** a très vivement réagi, estimant que Frédérique Alexandre-Bailly avait insulté leurs agents dont l'éthique vaut bien celle des fonctionnaires de l'Etat.

Chacun est dans son rôle. Les sénateurs doivent repérer quels sont les organismes dont on pourrait se passer afin de couper dans les dépenses, les présidents de Région font valoir que la loi leur confie une mission d'information des élèves sur les métiers et les formations et que l'ONISEP, "office national d'information sur les enseignements et les professions" fait donc doublon avec leurs services. L'ancienne rectrice à l'inverse distingue l'éducation à l'orientation qui conduit les élèves à s'interroger sur leur parcours personnel, le recueil des "data" et l'information (la présentation des "data" aux élèves). Education et recueil des données se situent "en amont" de l'information et sont "de la stricte compétence de l'Etat" contrairement à l'information.

Au-delà de ces passes d'armes, la question posée dépasse de loin celle des missions respectives des Régions et de l'ONISEP.

L'orientation est comme un trou noir qui attire et où se perdent toutes les interrogations sur ce qu'est l'éducation. Est-elle accompagnement d'un enfant puis d'un jeune qui se construit dans toutes les dimensions de sa vie future, professionnelle et personnelle ?

Doit-elle au contraire se limiter à la transmission de connaissances, notamment sur les métiers "qui recrutent" et faire confiance aux individus pour choisir la meilleure solution ? Les acteurs doivent se positionner entre ces deux extrêmes, c'est vrai de toutes les situations éducatives, l'orientation étant celle où le partage est le plus difficile, où les passions s'exacerbent.



Une plateforme numérique

Une plateforme numérique gratuite au service des élèves et des équipes éducatives, pour l'accompagnement à l'orientation.

Une version de travail appelée à s'enrichir progressivement, en bonne articulation avec les plateformes des Régions et dans le respect des compétences de chacun en matière d'orientation et d'information sur les métiers et les formations.

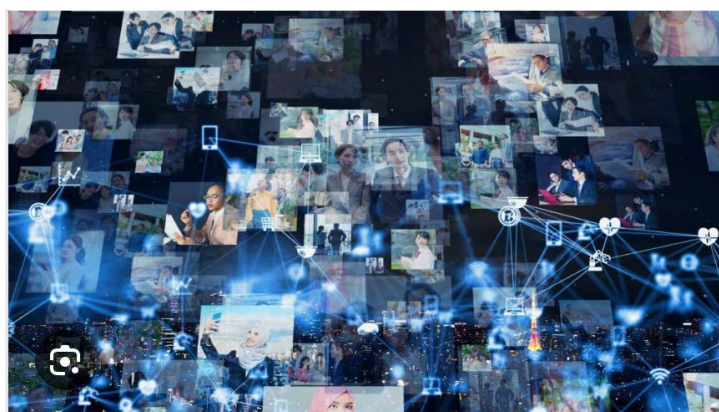
Réglementer, mais en prenant en compte le point de vue des adolescents (OCDE)

Les adolescents souhaitent "être protégés sans être exclus de l'environnement numérique (...). Ils veulent que les plateformes numériques cessent de les exploiter à des fins commerciales, de collecter des données et de les exposer à des contenus fallacieux et préjudiciables. Ils souhaitent en outre que leurs parents leur fassent davantage confiance et leur laissent plus d'autonomie, afin d'être mieux informés sur les avantages et les risques des technologies et médias numériques."

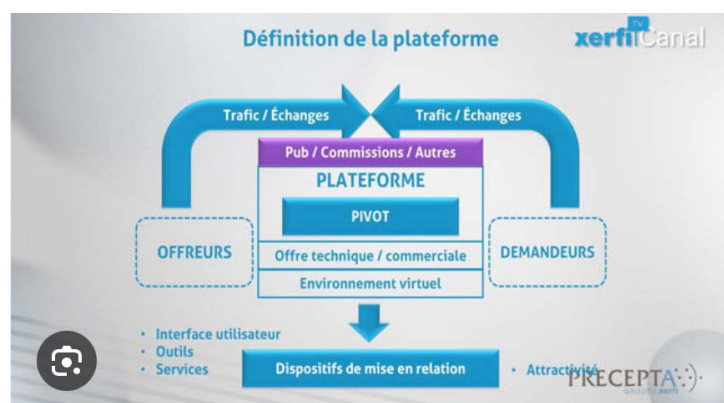


C'est partant de ce constat que l'OCDE propose aux pays membres :

- de privilégier "une approche mobilisant l'ensemble des administrations publiques" pour "la formulation de politiques qui englobent, dans toutes ses dimensions, et notamment en ce qui concerne la santé, l'éducation et le bien-être social, l'action du numérique sur la jeune génération".
- De mettre en place "un cadre politique et juridique solide offrant à tous les enfants une protection et un accompagnement complets" suppose de mieux connaître les effets, positifs et négatifs, de ces environnements numériques. Il faut "investir dans la collecte de données plus solides pour suivre l'utilisation du numérique chez les enfants".



Manque de données



Nous savons, d'après les données du PISA 2022, que 96 % des jeunes de 15 ans dans les pays de l'OCDE isposent chez eux d'un ordinateur ou d'une tablette, et 98 % d'un smartphone pourvu d'une connexion à l'internet et que "la moitié au moins de ces jeunes passe chaque semaine 30 heures, sinon davantage, sur ces appareils, une minorité notable – de 10 % au Japon à 43 % en Lettonie – déclarant même leur consacrer 60 heures ou plus". Mais toutes les activités "ne comportent pas les mêmes risques et, par manque de données, les recherches menées à ce jour se bornent encore, pour l'essentiel, à mettre en évidence des corrélations plutôt que des liens de causalité". Il faudrait "mettre à profit les connaissances de diverses parties pre-

nantes" pour "brosser un tableau équilibré des avantages et des risques associés aux médias numériques, et élaborer des politiques du numérique étayées par des bases factuelles solides".

C'est ainsi, par exemple, que "les données concernant l'incidence de l'interdiction des téléphones à l'école sur les résultats scolaires et le bien-être des élèves ne sont pas concluantes. Si certaines études donnent à penser que le fait de restreindre l'utilisation des smartphones peut favoriser de meilleurs résultats scolaires (...), certaines recherches montrent que cela n'a aucun avantage, voire que cela peut avoir des effets négatifs en provoquant une anxiété accrue (...), les données probantes ne sont pas suffisamment complètes pour déterminer quelle politiques sont les plus efficaces (...)"

Il incombe toutefois "aux pouvoirs publics d'établir des règlements et des normes auxquels les prestataires de services numériques doivent se conformer", notamment en mettant en place des "filtres de contenus pour empêcher l'exposition à la désinformation, aux contenus inappropriés et aux discours de haine", mais aussi des "mécanismes de réclamation permettant aux enfants de signaler et de résoudre les problèmes (...), 53 % seulement des jeunes de 15 ans déclarent pouvoir modifier facilement les paramètres de leur appareil ou de leur application pour protéger leurs données et leur vie privée."

Des mesures difficiles à faire appliquer

"En 2023, près d'un tiers des pays européens étaient dotés d'un plan d'action national pour la protection des enfants dans l'environnement numérique. On peut ainsi citer (...) les stratégies nationales de la Norvège et de la Slovaquie pour la sécurité des enfants dans l'environnement numérique, qui montrent qu'une coordination efficace entre différents ministères est possible." D'autres, comme l'Australie, réfléchissent à la possibilité d'interdire l'accès aux réseaux sociaux aux enfants de moins de 16 ans, "même si ces mesures sont difficiles à faire appliquer, peuvent être contournées et ont des implications pour les droits des enfants et leur utilisation du numérique".

Le point de vue des jeunes

Le rapport met aussi en évidence que "les enseignants, les établissements scolaires et les systèmes éducatifs sont déterminants pour aider les enfants à développer leur culture numérique et à acquérir des compétences citoyennes, à comprendre les risques numériques, et à faire face aux situations problématiques en ligne". Les auteurs évoquent également "des plans concernant l'utilisation des médias numériques qui impliquent tous les membres de la famille peuvent être particulièrement utiles pour encourager les parents à réfléchir à leurs propres habitudes." Mais surtout, "l'intégration des points de vue et des expériences des enfants et des adolescents dans la conception des politiques du numérique est essentielle pour veiller à ce que les décisions prises tiennent compte des risques auxquels ils sont confrontés, respectent leurs attentes – y compris leur volonté d'autonomie – et puissent être mises en oeuvre efficacement. »

CONCLUSION

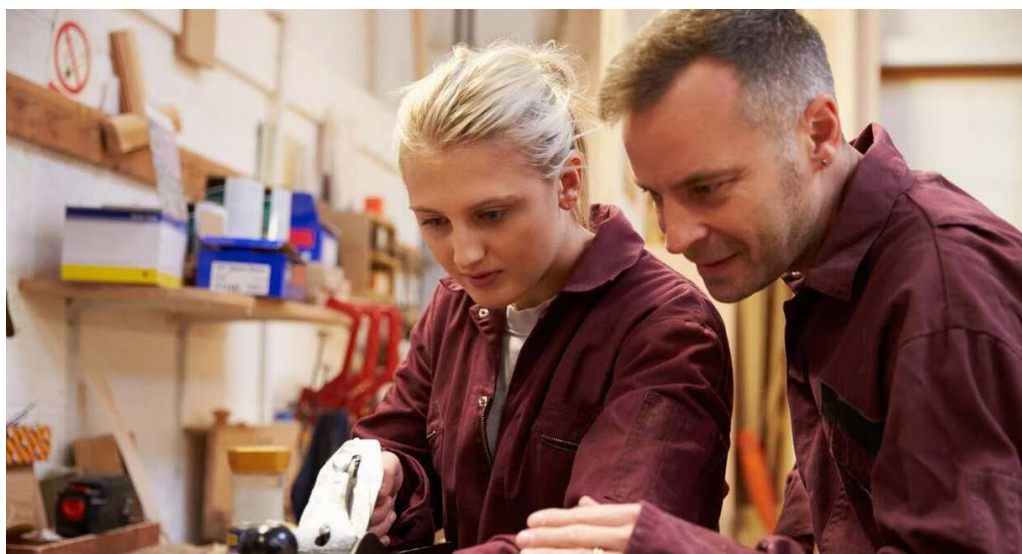
Il faut un socle plus solide de données concrètes sur les activités numériques et leur incidence sur le bien-être pour étayer les décisions des pouvoirs publics. Il est indispensable d'étoffer la base factuelle sur les activités numériques des enfants et leur incidence sur le bien-être pour donner à l'action une orientation efficace et faire en sorte que les mesures prises demeurent en phase avec l'évolution des technologies, des pratiques numériques et des préoccupations qu'elles suscitent pour le bien-être. À cet effet, il faut impérativement renforcer la collecte de données sur le temps d'écran, les activités numériques et leur objet.

Support: La version en français (et abrégée) du rapport "Comment va la vie des enfants à l'ère numérique ?" [ici](#)



La ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles ont présenté au Conseil des ministres, "une communication sur l'adaptation de notre appareil de formation aux besoins de l'économie".

Elles ont également proposé la nomination d'**Eric Garnier** au poste de **haut-commissaire à l'enseignement et à la formation professionnels** (IA-IPR, il a été PLP, agrégé d'électronique et informatique industrielle, conseiller au cabinet de Carole Grandjean, il est actuellement délégué de région académique, l'Ile-de-France, à la formation professionnelle initiale et continue).



Les deux ministres s'étaient entendu sur la nécessité de "renforcer **l'adaptation des formations aux besoins du marché** du travail et leur qualité" et elles constatent que la loi Pénicaud pour la liberté de choisir son avenir professionnel "est incomplète".

Elles notent que le ministère du travail porte déjà "une réforme du système de certification par voie réglementaire et elles annoncent une réforme de la certification Qualiopi.

Elles veulent "mieux flécher les financements de **l'apprentissage** sur les besoins en compétences et les métiers en tension". Les financements des CFA iront en priorité là où sont les besoins et "certaines formations devront faire la démonstration de leur utilité économique".

"L'apprentissage doit également venir en appui de la réforme du **lycée professionnel**, en permettant des parcours mixtes (statut scolaire, puis apprentissage). Il doit faciliter le recours à davantage de parcours de spécialisation des élèves en sortie de lycée professionnel, avec des formations courtes".

Il est par ailleurs "nécessaire de renforcer le poids de l'apprentissage" aux niveaux CAP et bac professionnel. "La transformation de la **carte des formations** de l'enseignement professionnel, conduite avec les Régions, doit ainsi intégrer une logique de développement de l'apprentissage."

La communication estime que "la transformation des lycées professionnels est impérative" : "nous devons ouvrir de nouvelles formations vers les métiers porteurs et les filières d'avenir, mais aussi fermer ou transformer celles qui ne permettent ni poursuite d'études, ni insertion professionnelle", il faut d'ailleurs "accélérer la transformation de l'offre de formation proposée en lycée professionnel".

L'offre de formation dans le **supérieur** est également concernée, des formations "qui ne font pas l'objet d'une reconnaissance ou d'une évaluation de leur qualité (...) se sont en effet fortement développées, sans que des leviers de régulation suffisants aient été conçus". Les acteurs locaux doivent être davantage associés "aux décisions stratégiques concernant l'offre de formation des universités (...). Le pilotage de l'offre de formation des établissements pourra s'appuyer sur les données InserSup, nouvellement développées, qui permettent d'avoir une vision fine de l'insertion professionnelle pour chaque formation, à chaque niveau de l'enseignement supérieur. »

Enseignement agricole : une rentrée sous le signe de la transformation

Enseignement agricole : les annonces d'A. Genevard

A l'occasion de la rentrée, Annie Genevard s'est félicitée de l'attractivité de l'enseignement agricole qui a accueilli "+7 % d'élèves et d'apprentis en cinq ans".

Elle annonce la préfiguration "d'un nouveau diplôme de niveau bac +3, le bachelor agro", mais aussi la participation d'entreprises et d'"experts associés" à la vie des établissements. C'est ainsi qu'elle souhaite le développement du "mentorat de classes" (des entreprises accompagnent des élèves "dans la construction de leur parcours professionnel") tandis que "des experts dans les domaines de l'agronomie et de la zootechnie" apportent "leur appui aux apprenants et professeurs".

La nouvelle loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture entre en application. Elle fixe un objectif ambitieux : +30 % d'apprenants d'ici 2030.

Bachelor agro : un nouveau diplôme pour renforcer les compétences agricoles

Créé dans le cadre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations, le bachelor agro est un nouveau diplôme national de niveau Bac +3.

Il constitue une initiative majeure pour l'enseignement agricole. Les premières formations ouvriront à la rentrée 2026 pour des étudiants titulaires d'un Bac +2, puis seront accessibles en post-bac via Parcoursup à partir de 2027.



Ce diplôme a vocation à devenir une référence en matière d'installation et de conseil agricoles, en créant un pont entre le BTSA et les écoles d'ingénieur agronome.

Dans le cadre de partenariats, l'enseignement agricole technique et supérieur proposera des formations en bachelor agro construites autour de neuf mentions, dont six déjà définies :



Alimentation et agroalimentaire durables, élevage et transitions, entreprendre, accompagner et manager en agriculture, génie agronomique et transitions, sciences et techniques de l'agronomie pour la formation, systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture ; et trois encore en cours d'élaboration : forêt et transitions, génie de la bioéconomie, de la décarbonation et de l'énergie agricole, génie de l'eau en agriculture.

Ce nouveau diplôme vise l'insertion professionnelle et permettra aux étudiants de se spécialiser dans des domaines variés : agriculture (élevage, productions végétales, etc.), agroalimentaire, robotique, numérique, entrepreneuriat, conseil ou management.

Plus d'informations :

- Chlorofil : <https://chlorofil.fr/bachelor-agro>
- Educagri : <https://educagri.fr/bachelor-agro>

Les jeunes ont envie de travailler, mais sont souvent déçus de leur orientation et de la vie en entreprise

"La grande majorité des jeunes expriment un attachement fort au travail" et 90 % d'entre eux n'expriment pas un rejet généralisé de l'autorité hiérarchique, ils l'acceptent sans réserve ou lorsqu'ils sont convaincus.

Ce sont deux des principaux enseignements d'une enquête portant sur près de 6 000 jeunes, dont un millier de "Scolaires et étudiants" âgés de 16 à 22 ans, publiée par l'Institut Montaigne.

Cette étude exhaustive, quelque 160 pages, titrée "les jeunes et le travail, aspirations et désillusions des 16-30 ans", porte notamment sur les attentes des jeunes en termes d'emploi et des études qui peuvent les y mener. Mais plus de la moitié d'entre eux jugent l'orientation "insatisfaisante" et la considèrent comme "un facteur de frustration durable". Les organismes officiels d'orientation sont "perçus comme peu efficaces, en comparaison aux proches (71 % des jeunes sont accompagnés par leur mère) ou à internet (69 %).

Le dispositif Parcoursup génère du stress et des frustrations chez une grande partie des jeunes. Malgré cela, 70 % d'entre eux réclament son amélioration plutôt que sa suppression".

L'enquête révèle notamment que "les attentes des jeunes ne sont pas uniquement déterminées par leur niveau de diplôme. Elles varient selon la filière d'étude, en particulier dans l'enseignement professionnel.

Les diplômés des filières de service affichent des exigences nettement plus élevées que ceux des filières de production. Les jeunes femmes se montrent d'ailleurs "globalement plus insatisfaites de leur orientation que les hommes (...). Elles déclarent recevoir moins d'aide de leur entourage, notamment de leur père et de leurs professeurs". Elle révèle aussi l'importance "des attentes centrées sur la qualité de vie au travail".

A noter parmi les autres enseignements de l'enquête que 27 % les jeunes disent avoir subi un harcèlement moral, 9 % un harcèlement sexuel en entreprise. A noter encore que près d'un jeune sur deux (49 %) ne se reconnaît dans aucun parti, tandis que ceux qui expriment une préférence penchent massivement vers les extrêmes : 33 % vers la droite radicale, 25 % vers la gauche radicale.

68% des 18-24 ans se disent stressés (sondage)

Les jeunes sont plus stressés que le reste de la population française, indique un récent sondage OpinionWay pour la Fondation Ramsay Santé. 68% des 18-24 ans se disent stressés, alors que la moyenne nationale s'établit à 59%, un chiffre en hausse puisqu'il était de 51% en 2017. Avec les femmes, ce sont donc les jeunes qui sont en première ligne : les jeunes de moins de 35 ans sont trois fois plus stressés que les plus de 50 ans.

Pour les 18-24 ans, la 1ère cause est liée aux études, puis des problèmes financiers et de la vie professionnelle. Les conséquences sont multiples et impactent la santé mentale : 54% des jeunes souffrent de troubles du sommeil, 33% de la nervosité et 29% des problèmes alimentaires.

Autre apport du sondage : les sources d'informations des jeunes qui, pour s'informer sur cet état de stress, se tournent en majorité vers les réseaux sociaux (34%) alors que l'entourage n'est privilégié que par 22% d'entre eux et les professionnels de santé par seulement 8%. "Cette tendance souligne la nécessité de renforcer les campagnes d'information et les dispositifs de prévention accessibles aux jeunes, notamment sur les plateformes qu'ils utilisent quotidiennement", suggère l'enquête. Le sondage [ici](#).



Notre partenaire ToutEducat a pu se procurer *un projet de "cadre d'usage de l'IA en éducation", un texte élaboré par le ministère de l'Éducation nationale, notamment par la DNE (la direction du numérique pour l'éducation) après des "bilatérales" avec les organisations syndicales, les fédérations de parents d'élèves, "un panel d'experts", les membres de la CRÉIA (communauté en ligne de réflexion et de pratiques en éducation autour de l'intelligence artificielle)...*

En voici des éléments significatifs :



- Le projet de texte s'attache à définir l'IA ("tout service numérique utilisant des algorithmes probabilistes, reposant sur le traitement statistique de vastes ensembles de données sur lesquels ils sont entraînés, en vue d'imiter certaines facultés cognitives humaines"). **Il distingue l'IA prédictive et l'IA générative.**

- Il constate que "l'IA transforme l'économie et la société" et il considère que "l'École a un rôle essentiel à jouer dans l'accompagnement de cette transformation", d'autant que "les IA **Grand Public** sont déjà largement utilisées en éducation » par les élèves, "pour faire leurs devoirs à leur place" ou "pour réviser, s'entraîner, approfondir leurs connaissances", par les enseignants "pour préparer leurs cours, concevoir des évaluations, adapter les contenus aux besoins particuliers des élèves, voire les aider dans la correction et le retour personnalisé", par les personnels administratifs ("assistance à la rédaction de notes, de courriers ou de réponses à des questions, transcription de réunion, synthèse ou compte rendu, traduction, automatisation de tâches...").

- Le projet de cadre d'usage rappelle les exigences légales en ce qui concerne la protection des données personnelles. C'est ainsi notamment qu'un enseignant "ne doit pas demander aux élèves d'utiliser des IA accessibles au grand public nécessitant la création d'un compte personnel". Le texte prévoit aussi que "toute décision utilisant ou s'appuyant sur l'IA, ayant un impact significatif sur l'évaluation des apprentissages, les parcours des élèves ou les parcours professionnels", doit faire l'objet "d'une supervision humaine" et "d'une évaluation par une autorité qualifiée (enseignant, établissement, corps d'inspection, académie, ministère)".

Dans le cadre pédagogique, l'IA ne peut venir qu' "en assistance et non en substitution des apprentissages et de l'effort intellectuel".

"Dès le premier degré les élèves sont sensibilisés aux connaissances de base de l'IA", mais "sans manipuler directement des IA génératives (...). La pratique des IA génératives par les élèves (...) est autorisée en classe à partir de la 5e (...). Les élèves reçoivent une formation obligatoire à l'IA et à ses enjeux, au moins en 4e et en 2de des voies générales, technologiques et professionnelles, sur la **plateforme Pix**. Au lycée, les élèves peuvent les utiliser de manière autonome dans un cadre d'apprentissage et de formation explicitement défini par l'enseignant."

Quant aux enseignants, **ils sont "encouragés" à "inscrire l'IA dans l'éducation à la citoyenneté numérique"** de leurs élèves tout en veillant à développer leur esprit critique "sur ces technologies et leur utilisation". Ils sont également invités à "s'engager dans une démarche volontariste, individuelle et collective, disciplinaire et interdisciplinaire, de formation et de développement professionnel sur l'IA et son usage pédagogique". Ils peuvent utiliser l'IA pour des "tâches pédagogiques (assistance à la préparation de cours, à l'évaluation, à la correction...)". En revanche, ils ne doivent pas se fier aux logiciels de détection de contenus générés par l'IA "en raison de leur manque de fiabilité", "car ils pourraient pénaliser à tort un élève". Ils doivent donc "adapter les devoirs et les modalités d'évaluation, sachant qu'une grande partie des élèves utilise régulièrement l'IA, sans moyen fiable de le détecter".

Le décrochage, un phénomène qui reste mal compris (fondation des apprentis d'Auteuil)

"Plus de 75 000 jeunes 'décrochent' chaque année en France, quittant le système scolaire sans diplôme", constate la fondation des Apprentis d'Auteuil qui publie, avec "l'appui du cabinet Boston Consulting Group (BCG) et du Learning Planet Institute", et en partenariat avec "Vers le haut" un rapport qui dresse un état des lieux "et présente les moyens d'y remédier".

Le décrochage scolaire "a connu une **décroissance continue et significative depuis 2006**", puisqu'en 2006, 11,2 % d'une génération sortaient de formation initiale sans diplôme, qu'en 2014, ce pourcentage est passé sous la barre des 9,5 % et qu'il est actuellement de 7,6 %.

Mais les conséquences du décrochage "sont plus graves aujourd'hui qu'hier pour les jeunes qui se trouvent exclus du marché du travail et isolés, mais aussi pour la collectivité : "le BCG a estimé que sur toute la durée de vie d'un décrocheur, un surcoût de 340 K€ par décrocheur est occasionné (contre 230 K en 2012)".

D'autre part, de tels chiffres "ne prennent pas en compte les élèves décrocheurs de moins de 16 ans" qui "restent comptés dans les effectifs scolarisés", ils "reflètent imparfaitement la réalité du décrochage, processus complexe et non linéaire", qui concerne tous les milieux sociaux "même si les élèves les moins favorisés socialement sont les plus à risque" et qui "peut survenir dès l'école primaire".



Il est "de plus en plus précoce et touche de plus en plus les filles".



Le décrochage ne serait pas corrélé aux résultats scolaires, "70% des jeunes de 16 à 18 ans en rupture de parcours scolaire interrogés déclarent qu'ils avaient des résultats bons ou moyens à l'école".

Il serait davantage lié à de "mauvaises relations au sein de la famille", avec d'autres élèves et des enseignants, au stress, à l'orientation subie, mais aussi à la précarité. Le rapport nous rappelle qu' "un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté". Le décrochage est également corrélé "à la dégradation de la santé mentale des jeunes".

Mais, affirme la fondation d'Auteuil, "le décrochage scolaire n'est pas une fatalité", puisque "de nombreux dispositifs font la preuve de leur pertinence".

Et de lister l'accompagnement personnalisé, les pédagogies innovantes, le travail sur les compétences psycho-sociales, la remobilisation par l'orientation..

Il faut donc "renforcer la formation des enseignants", "permettre l'innovation pédagogique", travailler avec les familles et "avec tous les partenaires à l'échelle d'un territoire", "permettre plus d'accompagnement pluridisciplinaire et sur-mesure pour les jeunes en difficulté".

Dans une note récente publiée et que franceinfo a pu consulter, le haut-commissariat au Plan et France Stratégie formule plusieurs propositions pour faire évoluer le Service national.

Dans un contexte de montée des tensions géopolitiques, Emmanuel Macron avait en effet demandé que des suggestions lui soient avancées afin d'éclairer le débat entre **SNU (service national universel), service civil et service militaire**.

L'option la plus onéreuse serait le retour au **service militaire obligatoire** dont le coût s'élèverait, pour une durée de six mois et s'adressant aux jeunes de 18 à 25 ans, à près de 15 milliards d'€ pour 600 000 jeunes s'il était mixte et à 7,2 milliards d'€ pour 300 000 jeunes s'il était limité aux hommes. Si le service militaire était volontaire, le haut-commissariat estime son coût, avec un effectif de 70 000 jeunes par an, à 1,7 milliard d'€.

Un des scénarios est celui d'un SNU "vitaminé".



Il s'agirait de faire évoluer le service national universel de sorte à ce qu'il attire cinq fois plus de jeunes qu'actuellement, soit 200 000 par an, âgés de 15 à 17 ans.

La note estime son coût à 600 millions d'euros par an. Une autre hypothèse est celle d'un service civil obligatoire ciblant 75% d'une tranche d'âge, soit celle des 15-17 ans, soit celle des 18-25 ans.

Son coût est évalué entre 1,7 milliard et 3,5 milliards par an et visant 600 000 jeunes.

Sont aussi décrits des scénarios hybrides. Le premier est un service civil obligatoire pour tous, comprenant 12 jours de cohésion, suivi de cinq mois de mission de type service civique puis d'un service militaire volontaire de trois mois. Cette version, pour un coût de 4,95 milliards d'€ par an, toucherait 600 000 jeunes en service civil chaque année et 60 000 qui auront prolongé par un service militaire volontaire.

La deuxième solution hybride est un **service obligatoire pour tous**. Après douze jours communs à tous, les jeunes auront le choix entre un service civil de cinq mois ou un service militaire de trois mois. Pour 600 000 jeunes, le coût évalué est d'environ 5,2 milliards d'€.

En 2023, souligne franceinfo, 56 063 volontaires se sont inscrits au SNU et 40 135 jeunes ont effectivement participé à un séjour de cohésion pour un coût de 96,3 millions d'euros.

Pour le service civique, il était de 524 millions d'€ pour 88 000 nouveaux jeunes engagés.

Pour rappel, la Cour des comptes avait publié en septembre dernier un rapport très critique du SNU dont les objectifs n'étaient pas remplis et dont le coût était trop lourd

Nb: **SNU Le Service national universel** est un service civil qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans souhaitant vivre une belle expérience collective, se rendre utile aux autres, créer des liens forts et se découvrir un talent pour l'engagement !

Le Défenseur des droits pointe "les carences actuelles du service public de l'orientation"

"La grande majorité des élèves ne savent pas que l'accompagnement à l'orientation scolaire constitue un droit", au même titre que les autres droits garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)", estime le **Défenseur des droits** qui publie un rapport sur "Le droit à l'orientation dans l'enseignement scolaire".

Il se fonde, pour dresser un état des lieux sévère, "sur la riche littérature existante, sur les saisines et décisions du Défenseur des droits". Le rapport "s'est aussi nourri de la contribution de jeunes, à travers la consultation d'une centaine de collégiens scolarisés à Marseille" ainsi que 80 jeunes volontaires en service civique dans le cadre du programme JADE (Jeunes ambassadeurs des droits).

En voici l'essentiel.

Etat- Régions. "La compétence de l'orientation est scindée entre l'État et les régions depuis la loi du 5 mars 2014", mais "la répartition des compétences en matière d'orientation ne s'en est pas trouvée clarifiée et les difficultés d'articulation des acteurs sont signalées dans la quasi-totalité des travaux sur le sujet (...).

La loi du 5 septembre 2018 a redéfini dans un double mouvement les relations de l'Onisep, opérateur de l'État, avec les régions (...). Cette nouvelle articulation n'est pas sans poser de difficultés, voire d'incertitudes (...). Les moyens dévolus à l'orientation dans les territoires ne sont pas mis en valeur et leurs objectifs insuffisamment détaillés par l'État et les régions, voire inexistantes. Il apparaît que les données concernant les budgets alloués à l'orientation sont rares et peu accessibles et, lorsqu'elles existent, elles font état de variations importantes entre les régions."

Les PsyEN et les enseignants. "Selon les estimations, on compte un PsyEN pour près de 1 200 élèves en moyenne (...), les PsyEN ne sont pas en capacité d'accompagner correctement l'ensemble des jeunes scolarisés (...). La majorité des enseignants n'a reçu aucune formation en matière d'orientation (...) Les professeurs principaux (...) sont inégalement préparés à accompagner les élèves. (...). Les professeurs documentalistes, bien que moins identifiés, ont également un rôle dans l'orientation scolaire secondaire", mais "l'articulation des CDI avec les CIO est souvent à construire selon les territoires".

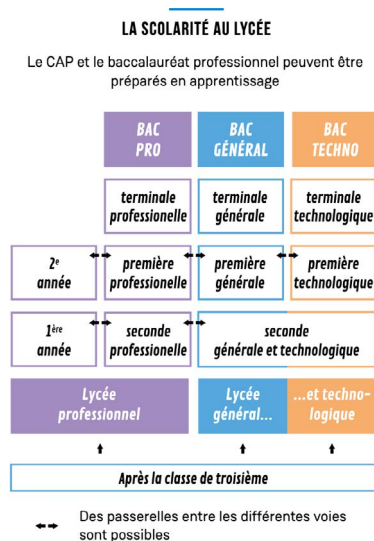
Les conseils de classe "renforcent directement les inégalités. L'interaction entre l'équipe éducative et les parents autour des vœux discutés en conseil de classe, produit notamment des effets distincts selon les filières : elle crée une inégalité vis-à-vis de la voie générale et technologique pour les élèves dits moyens ou faibles en dissuadant, les élèves d'origine modeste de suivre cette voie, tout en y encourageant au contraire les élèves d'origine favorisée (...). Parmi les 25 % d'élèves qui sont les moins performants en sixième, 45 % des enfants d'enseignants se voient orientés dans la voie générale ou technologique, contre seulement 11 % des enfants d'ouvriers non qualifiés dans la même situation (...). Les recherches ont pu pointer également une tendance à refuser les vœux d'orientation de familles immigrées, même à catégorie socioprofessionnelle équivalente."



Le droit à l'erreur. "Par cette terminologie, l'institution scolaire associe les orientations non concluantes des élèves entrant en seconde à des choix strictement personnels, faisant reposer sur eux la responsabilité entière de cette décision. Cette terminologie minore les carences actuelles du service public de l'orientation et ne tient pas compte du fait que la décision d'orientation, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, est de la responsabilité des chefs d'établissement et non des élèves."

Le droit au maintien. "De nombreux jeunes sont orientés **par défaut dans des filières non choisies**, à rebours du principe édicté par le droit au maintien visant à garantir une orientation choisie."

Le privé sous contrat. "L'existence dans certains contrats de scolarisation d'une clause de résiliation unilatérale possible laissée à la disposition des établissements, qui peut entraîner l'arrêt rapide de la scolarité d'un élève au sein d'un établissement (...). **Aucun projet d'établissement ne saurait justifier de remettre en cause le droit à la continuité éducative** et le droit au maintien des jeunes scolarisés."



La réforme du lycée général de 2018 "a profondément déstabilisé le fonctionnement des classes et, partant, **le rôle du professeur principal** (...). Le libre choix des filières laissé aux élèves (...) a éloigné un peu plus les filles des parcours à la dominante la plus 2021-2022, le taux de féminisation de la spécialité 'mathématiques' n'avait pas été aussi bas depuis l'année scolaire 1994-1995. À titre d'exemple, la doublette 'mathématiques physique-chimie', qui correspond à l'ancienne filière S, était composée à 35,9 % de filles à la rentrée scolaire 2022 (...).

L'effet positif de la réforme, qui a permis de faire progresser la part des filles ayant un profil scientifique 'mixte' (...), semble contrebalancé par la baisse des profils scientifiques 'complets' (...).

Aux biais de genre s'ajoutent également l'effet des disparités sociales, ces deux phénomènes étant cumulatifs au moment de choisir les enseignements de spécialités et les options.

Les filles issues de milieux défavorisés sont ainsi trois fois moins représentées dans l'option 'mathématiques expertes' que (dans) l'ancien tronc commun de la filière S."

Discriminations. "La discrimination fondée sur le critère racial serait un '**impensé**' de l'Éducation nationale.

Pourtant, si l'on s'en tient aux quelques travaux menés depuis 20 ans sur le ressenti des jeunes issus de l'immigration ou perçus comme tels, ceux-ci révèlent une incompréhension, si ce n'est un malaise, de cette catégorie de jeunes vis-à-vis de l'orientation reçue au collège et au lycée.

Ce sentiment d'injustice est particulièrement prégnant chez les garçons d'ascendance migratoire maghrébine ou d'Afrique subsaharienne, surreprésentés dans certaines filières professionnelles."

Le rapport [ici \(PDF\)](#)



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

WEBINAIRE

**ET SI VOTRE AVENIR ÉTAIT
LÀ... OÙ CHAQUE GESTE
SOUTIENT L'ACTION ?**

Soutenir, coordonner, assurer :

découvrez les métiers qui font vivre l'équipage.



18 SEPTEMBRE

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT**

**18H
19H**

LA MARINE RECRUTE.FR





L'actualité commence avec Reims...

Nouveau cap pour le Lycée François 1er de Vitry-le-François et le Sémaphore d'Ault (80)

Mardi 10 juin, a eu lieu l'inauguration de la classe défense du Lycée François 1er, partenaire du bureau Marine de Reims : un tournant symbolique pour ouvrir des horizons maritimes, bien au-delà des côtes !

Ambitieux et porteur de sens, ce projet intègre la défense au cœur des programmes scolaires. Les enjeux maritimes y seront pleinement abordés dans la spécialité HistoireGéographie, Géopolitique et Sciences Politiques (HGGSP) et, au-delà des cours, un programme attend les élèves afin d'éveiller leur curiosité, les sensibiliser à la défense et au devoir de mémoire.



Le lycée entretient déjà depuis plusieurs années de solides liens avec la Marine et le Bâtiment Ravitailleur de Forces (BRF) Jacques Chevallier. C'est donc un vrai plaisir de voir cette collaboration se renforcer. Le Service de Recrutement de la Marine Grand Est ayant assisté à cette inauguration, remercie le lycée pour son accueil et son engagement autour de ce projet. Les pompons rouges à l'honneur ...

L'académie Nancy & Metz : Focus sur leur cérémonie de remise de fanion



La cérémonie de remise du diplôme des Préparations Militaires Marine messines et nancéiennes se sont respectivement tenues le samedi 7 et le samedi 14 juin, à une semaine d'intervalle.

Pour Nancy, la cérémonie s'est déroulée en préfecture de Meurthe-et-Moselle tandis que pour Metz, au square Weiler, à Saint-Avold : la dernière étape d'une année riche pour l'ensemble de ces stagiaires !

Source image : Centre PMM de Nancy & Centre PMM de Metz



Si comme ces jeunes garçons et filles, vous souhaitez rejoindre ou faire rejoindre un de vos proches une de nos promotions 2025/2026 --> les candidatures sont encore ouvertes à Nancy ou Epinal, Reims, Châlons-en-Champagne, Troyes, Metz ou Strasbourg !



Source image: Préparation Militaire Marine Nancy & Service de recrutement de la Marine Grand Est Rendez-vous sur ce lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-a-la-pmm>



Formations militaire et métier NOS PROCHAINS EVENEMENTS... Dans le Grand Est :

➡ Foire Internationale de Metz - du 26 septembre au 06 octobre Échangez avec les conseillers en recrutement de Metz pour en savoir plus sur les carrières proposées par la Marine et les perspectives d'engagement.

➡ Galerie Shopin' Houdemont - du 22 au 25 octobre 2025 Que diriez-vous d'une pause entre deux boutiques ? Venez découvrir les métiers et opportunités de carrières au sein de la Marine auprès des marins de Nancy!

Double-événement pour Strasbourg le 17 juin

Le 17 juin dernier, Strasbourg a vécu une journée placée sous le signe de la Marine nationale :

→ Au Port autonome, le Forum des Métiers du transport et de la logistique (opération France Travail) a permis à de nombreux visiteurs, étudiants et demandeurs d'emploi, d'échanger sur les carrières et parcours possibles, aux côtés de nos conseillers.



Le même jour, la Corvette Aérienne de l'École navale faisait escale à l'Aéroclub de Strasbourg pour son grand raid à travers la France, offrant au public l'occasion de rencontrer les élèves-officiers pilotes.



Les Elles de l'Océan : immersion au coeur de la Marine nationale

Du 22 au 25 juin, 14 étudiantes ingénieures du Grand Est ont embarqué pour une expérience unique à Brest avec la Marine nationale, en partenariat avec l'association Elles Bougent. Visites de bâtiments, échanges privilégiés avec des marins, découverte des parcours et des métiers techniques...



Cette immersion a ouvert de nouvelles perspectives professionnelles à plusieurs participantes. Certaines envisagent désormais une carrière au sein de la Marine, motivées par la richesse des témoignages reçus et la diversité des opportunités.



Fier de nos marins du Grand Est

Le Matelot Kendra Dachter - championne du monde militaire depuis le 26 juin 2025 Lutteuse originaire de Châlons et issue du club Olympique Maizières Lutte, elle est devenue Championne du Monde Militaire de Lutte.

Le Service de Recrutement de la Marine (SRM) Grand Est a été ravi de la recevoir en avril dernier, au sein des murs du CIRFA (Centre d'Information et de de Recrutement des Forces Armées) de Nancy. Cela a été l'occasion d'échanger sur sa vie en tant que marin et athlète, comment le sport et la discipline sculptent son quotidien. Merci à elle pour le temps qu'elle nous a consacré, ainsi qu'à Monsieur Thierry Beasain de la Région Grand Est pour son implication.

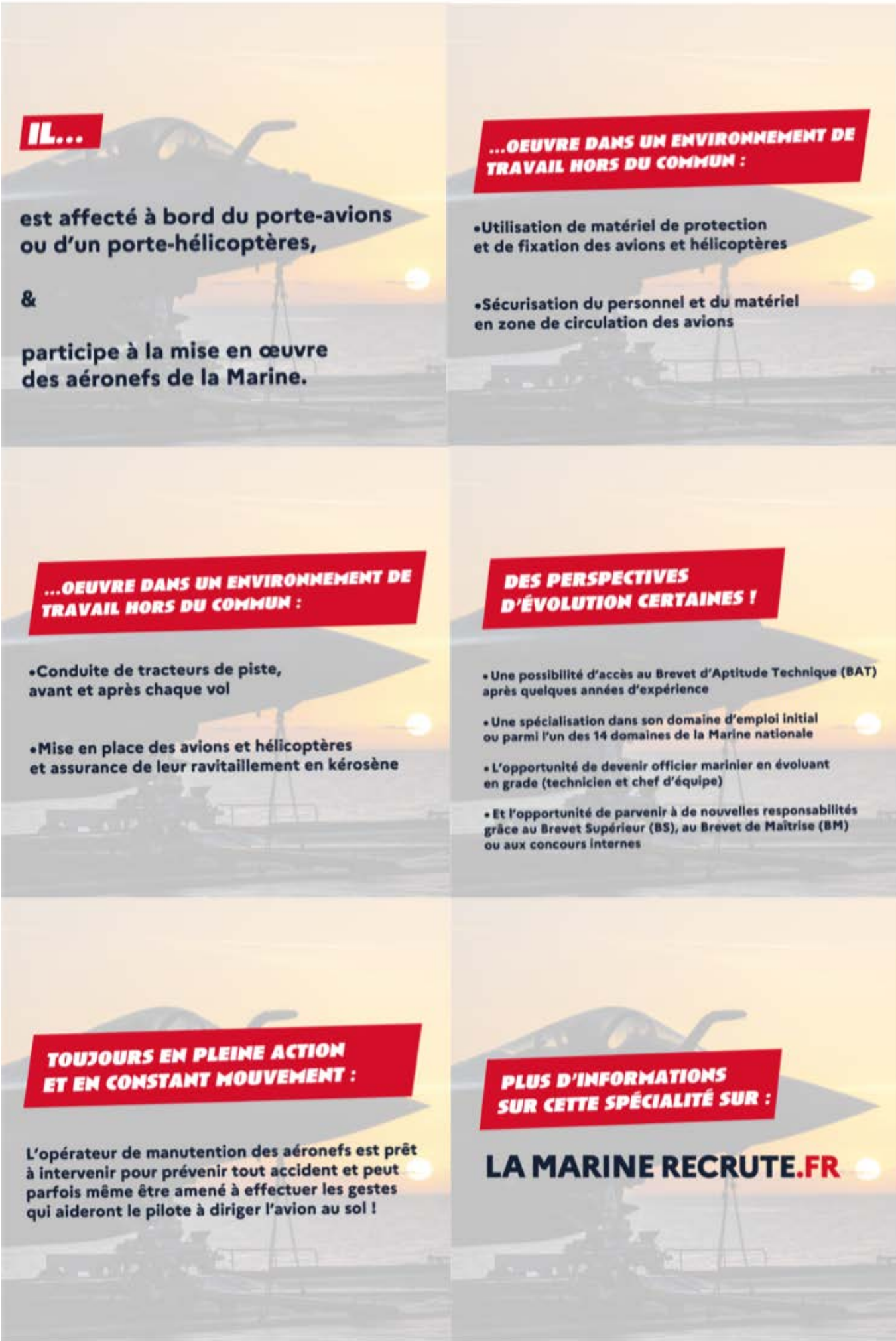


Focus métier : opérateur de manutention des aéronefs (MOPONTVOL)

Ces spécialistes veillent au déplacement et à la préparation de s aéronefs sur le pont, pour des opérations toujours plus sûres et efficaces.

Savez-vous vraiment ce qui se cache derrière le métier d'opérateur de manutention des aéronefs ?

Découvrez - le ! STATUT : Postes sous statut militaire



IL...

est affecté à bord du porte-avions
ou d'un porte-hélicoptères,

&

participe à la mise en œuvre
des aéronefs de la Marine.

**...OEUVRE DANS UN ENVIRONNEMENT DE
TRAVAIL HORS DU COMMUN :**

- Utilisation de matériel de protection
et de fixation des avions et hélicoptères
- Sécurisation du personnel et du matériel
en zone de circulation des avions

**...OEUVRE DANS UN ENVIRONNEMENT DE
TRAVAIL HORS DU COMMUN :**

- Conduite de tracteurs de piste,
avant et après chaque vol
- Mise en place des avions et hélicoptères
et assurance de leur ravitaillement en kérosène

**DES PERSPECTIVES
D'ÉVOLUTION CERTAINES !**

- Une possibilité d'accès au Brevet d'Aptitude Technique (BAT)
après quelques années d'expérience
- Une spécialisation dans son domaine d'emploi initial
ou parmi l'un des 14 domaines de la Marine nationale
- L'opportunité de devenir officier marinier en évoluant
en grade (technicien et chef d'équipe)
- Et l'opportunité de parvenir à de nouvelles responsabilités
grâce au Brevet Supérieur (BS), au Brevet de Maîtrise (BM)
ou aux concours internes

**TOUJOURS EN PLEINE ACTION
ET EN CONSTANT MOUVEMENT :**

L'opérateur de manutention des aéronefs est prêt
à intervenir pour prévenir tout accident et peut
parfois même être amené à effectuer les gestes
qui aideront le pilote à diriger l'avion au sol !

**PLUS D'INFORMATIONS
SUR CETTE SPÉCIALITÉ SUR :**

LA MARINE RECRUTE.FR



STATUT : Postes sous statut militaire

CONDITIONS NECESSAIRES POUR POSTULER A NOS OFFRES:

- Etre de nationalité française ;
- Avoir entre 17 et 30 ans ;
- Niveau d'étude : baccalauréat valide ;
- Etre physiquement et médicalement apte ;
- Savoir nager ;
- Avoir accompli sa Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC).

DES AVANTAGES :

- Une rémunération dès le début de contrat avec 45 jours de congés par an et de nombreuses primes possible ;
- Nourri, logé gratuitement et mise à disposition de billets de trains préférentiels ;
- Des stages de perfectionnement accessibles et des possibilités d'évolution de carrière ;
- Des métiers riches en rencontres, voyages et responsabilités.

LE PARCOURS DE RECRUTEMENT :



Rencontre avec un conseiller



Ouverture du dossier de candidature



Entretien de motivation



Tests d'aptitude



Acceptation du dossier



Formations militaire et métier



CHOISIR L'ÉTRANGER PENDANT SES ÉTUDES

Partir pour trouver ma voie

Partir à l'étranger peut représenter bien plus qu'un simple voyage d'évasion ou de vacances. Cette expérience peut être une formidable opportunité pour ceux qui cherchent à clarifier leur avenir professionnel. Que tu sois en quête de sens, que tu aies besoin de prendre du recul ou que tu cherches à acquérir de nouvelles compétences, il existe différents programmes qui peuvent répondre à tes besoins.

En savoir plus : [ici](#).



Partir pour apprendre autrement

Tu souhaites vivre une expérience interculturelle enrichissante, sans pour autant vouloir aller étudier à l'étranger : sache qu'il existe des programmes qui permettent, en allant dans un autre pays ou en restant près de chez toi, d'apprendre autrement, de développer des savoir-faire ainsi que de renforcer ta capacité d'agir pour la société.

En savoir plus : [ici](#).

Partir pour étudier

Faire une partie de ses études en Europe ou à l'international permet de développer ses connaissances académiques, compléter son cursus ou encore valider son année par l'obtention d'un diplôme. C'est aussi l'opportunité de vivre une expérience interculturelle marquante et enrichissante. Seul ou avec le soutien d'un établissement ; de quelques semaines à une année ; dans un pays européen ou à l'autre bout du monde, il existe de nombreuses possibilités et diverses modalités, proposées aux jeunes désireux de partir étudier ou de se former à l'étranger.

En savoir plus : [ici](#).

Trouve le programme qui te convient:

<https://www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr/trouve-ton-programme>

PARTIR POUR TRAVAILLER

Avoir une expérience professionnelle à l'international est de plus en plus valorisée aussi bien par les recruteurs que les jeunes eux-mêmes, qui sont de plus en plus nombreux à vouloir partir en Europe et à l'international pour travailler. Que ce soit pour un job d'été, pour une formation professionnelle courte ou un volontariat dans une administration de plus d'un an, ces expériences permettent aux jeunes de renforcer leurs compétences professionnelles, facilitant ainsi leur accès au marché de l'emploi mais aussi de développer des aptitudes transversales, mobilisables dans d'autres contextes.

Une expérience recherchée

Diverses enquêtes montrent qu'à CV égal, un recruteur sera susceptible de favoriser celui qui mentionne une expérience professionnelle à l'étranger y compris pour une courte période. Partir travailler à l'étranger est un accélérateur d'insertion professionnelle, aussi bien pour les jeunes qui débutent leur carrière que, ceux plus expérimentés.

Du demandeur d'emploi, au jeune professionnel : des possibilités pour tous

Peu importe sa situation professionnelle : du demandeur d'emploi, de l'étudiant, de l'apprenti en recherche de stage, au jeune professionnel, il existe de nombreuses possibilités de travailler en Europe et à l'international.

Des programmes sans condition de qualifications particulières et de niveau de langue existent notamment pour les personnes en recherche d'emploi, à l'exemple de celui de l'Office Franco-québécois pour la jeunesse qui propose un stage en entreprise de 2 à 12 mois au Québec, dans tous les domaines d'activités.

De la même façon, l'Agence Erasmus plus Education et Formation permet aux demandeurs d'emploi inscrit à France Travail de suivre des formations (de 10 jours à 12 mois) dans une entreprise en Europe.

Certains dispositifs sont des tremplins pour une carrière internationale, tels que le Volontariat International en administration (VIA) ou en entreprise (VIE) qui s'adresse aux jeunes diplômés souhaitant travailler à l'étranger. Il permet d'effectuer une mission rémunérée à l'international au sein d'une entreprise (VIE) ou une institution publique française (VIA) tel un consulat, un institut de recherche, ou encore un institut culturel afin d'y développer des compétences professionnelles spécifiques dans des domaines variés : le commerce, la comptabilité la culture, l'économie ou encore la recherche. Ces programmes favorisent les premières expériences professionnelles lors desquelles les jeunes développent de nouvelles aptitudes mais mettent aussi en pratique ce qu'ils maîtrisent. Elles permettent alors de gagner en confiance en son avenir.

Les organisations internationales telles que l'ONU proposent plusieurs programmes pour les jeunes souhaitant développer une expérience professionnelle. Ainsi, les volontaires des Nations Unies (VNU) sont chargés de soutenir les activités de l'ONU dans divers domaines dans des pays des Suds : développement durable, opérations de maintien de la paix, droit international, etc. De même le programme des jeunes experts associés, permet à de jeunes professionnels disposant déjà d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années, de développer une expérience internationale pendant 2 ou 3 ans au sein d'une organisation du système onusien. Ces expériences permettent de travailler plus facilement dans une institution internationale.

Les personnes déjà salariées mais souhaitant renforcer leurs compétences ou encore changer de voie peuvent aussi avoir une expérience à l'étranger.

L'un des programmes de l'Office Franco-Québécois (OFQJ) pour la Jeunesse permet à de jeunes artistes et professionnels du secteur culturel de réaliser une mission de prospection ou de coopération, une résidence d'artiste ou encore une tournée au Québec.

Des modalités financières différentes, une diversité des destinations et des durées

En fonction des programmes, des indemnités peuvent être versées et des financements complémentaires peuvent être accordés pour couvrir les frais de voyage des participants, notamment, ceux confrontés à des difficultés économiques et sociales. Le plus souvent des aides complémentaires peuvent être attribuées aux personnes handicapées. Le programme Erasmus plus Education et Formation, par exemple, permet à tous les apprentis et lycéens de filière professionnelle de faire un stage en entreprise en Europe pour une durée comprise entre 10 jours et 12 mois. Ils reçoivent une bourse de plus de 1000 euros pour participer aux frais de voyage et à la vie sur place.

Ces expériences professionnelles peuvent se dérouler en Europe ainsi que dans le reste du monde. Tout ressortissant européen a en effet, le droit de rechercher un emploi, de travailler comme salarié dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Pour aider à trouver une offre d'emploi, le site EURES recense de nombreuses offres d'emploi dans l'Union européenne.

Les jeunes souhaitant travailler en dehors des frontières européennes peuvent mobiliser divers programmes dont le « visa vacances-travail » (ou Programme Vacances Travail). Ce dispositif diplomatique permet de s'expatrier pour une durée d'un an maximum, à des fins touristiques et culturelles, en ayant la possibilité de travailler sur place dans les pays suivants : l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, l'Équateur, Hong Kong, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, la Russie, Taïwan, l'Uruguay.

Les jobs saisonniers à l'étranger sont aussi des opportunités professionnelles pour les jeunes Européens qui peuvent travailler dans un pays de l'UE sans visas. Les secteurs d'activités y sont nombreux et variés : tourisme, agriculture, hôtellerie, restauration, etc. La plupart des offres s'adressent aux plus de 18 ans et ne demandent pas de longues expériences ou une maîtrise de la langue.

Valoriser son expérience au retour

Une fois ces expériences internationales professionnelles achevées, il est fortement recommandé de préparer son retour en France notamment avec France Travail ainsi que d'autres organismes institutionnels qui permettent de faire valoir ses droits et de respecter ses obligations (vis-à-vis de l'emploi). La rubrique "Préparer son retour en France" du Ministère en charge des affaires étrangères renseigne sur les démarches qu'un expatrié peut engager en ce qui concerne la retraite, les aides au retour à l'emploi, l'assurance maladie, etc.

Ces missions professionnelles en Europe et à l'international de courte ou de longue durée peuvent constituer des expériences marquantes dans un parcours professionnel parce qu'elles témoignent de capacités d'adaptation ou encore de compétences linguistiques. Au-delà des acquisitions techniques et linguistiques, ce sont aussi des compétences transversales que les jeunes renforcent : la confiance en soi, l'ouverture d'esprit, l'intérêt pour l'interculturalité ; autant de compétences à valoriser lors de son retour.

L'application AKI-App, disponible en français, allemand, anglais et italien permet, par exemple, d'identifier ces qualifications transversales acquises lors d'une mobilité internationale.

La reconnaissance des compétences ou qualifications professionnelles peut se faire aussi via la plateforme Europass : un dispositif européen du programme Erasmus+ qui permet de valoriser les compétences et qualifications acquises. Europass propose divers services dont un espace personnel qui permet de conserver et de partager avec ses futurs employeurs des documents ou encore rédiger des CV.



Renseigne-toi sur ta destination

Ton premier réflexe pour préparer ton voyage : consulter le site « Conseils aux voyageurs » du Ministère en charge des affaires étrangères.

Ce site qui existe en version application mobile répond aux besoins des Français qui voyagent à l'étranger en leur donnant des informations sur la situation du pays de leur destination afin de faciliter leur séjour à l'étranger. Le site comporte :

- des informations utiles (usages et coutumes, législation locale, etc.);
- des conseils sécuritaires (cartes, etc.);
- les conditions d'entrée et séjour, des informations sanitaires (vaccins obligatoires, restrictions de circulation liées à la pandémie de Covid-19...).

Ces informations sont actualisées en permanence.

Et si tu voyageais en train ?

De plus en plus de jeunes souhaitent privilégier le train pour voyager notamment pour des raisons écologiques.

Le train est l'un des moyens de transport les moins émetteurs de CO2. Il présente de nombreux autres avantages : il permet de découvrir des paysages et des lieux, de se déplacer à un autre rythme et dans certains cas, d'économiser du temps puisque les périodes de transit dans les aéroports rallongent les temps de trajet.

De plus, il existe divers dispositifs qui incitent l'usage du train tels que des programmes, des tarifications spéciales et des bourses à la mobilité « verte ». La bourse européenne Erasmus+ par exemple attribue aux étudiants une aide forfaitaire de 50 € à 100 € pour voyager vers leur pays d'accueil de façon éco-responsable. Mise en place en 2018 à l'initiative du Parlement européen, DiscoverEU permet à des jeunes Européens de voyager gratuitement jusqu'à 30 jours à travers l'Europe avec un pass Interrail.

Si tu souhaites tenter l'aventure, il faudra organiser ton voyage en train ! Voici quelques ressources du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) pour te préparer :

Demain, voyagerons-nous autrement est un article qui s'interroge sur la mobilité dans un contexte de bouleversements écologiques.

Voyager en train en Europe : la checklist d'un périple réussi qui prodigue des conseils pour organiser son voyage en Europe, trouver des itinéraires, financer à moindre coût son parcours en train.

Il existe aussi des sites participatifs qui permettent de trouver et de partager des lieux et activités accessibles selon ton handicap en Europe : www.inclusivemobility.eu



ACTUALITÉS

Projet de loi sur la majorité démocratique : UNICEF dit oui pour le vote à 16 ans

Et si, dès l'âge de 16 ans, les jeunes pouvaient voter aux élections municipales de 2026 ?

L'abaissement de l'âge du droit de vote est en tout cas **la demande adressée au Premier ministre** dans une lettre ouverte d'Unicef France, soutenue par 19 organisations représentant "les principaux mouvements de jeunesse et de renouveau démocratique", dont l'UNEF, LEB Participation citoyenne ou encore le Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (COFRADE).

"Dans un contexte où les jeunes générations s'engagent de plus en plus activement, manifestant un réel intérêt pour les affaires publiques et une capacité à y prendre part, elles restent pourtant insuffisamment associées à la vie politique", met en avant un communiqué d'Unicef France du 22 avril.

Si la mesure était prise, 1,6 million de jeunes rejoindraient le corps électoral.

Présentée comme une mesure contre l'abstention, pour renforcer l'engagement citoyen et "revitaliser notre démocratie", accorder le vote aux jeunes de 16 ans serait une manière de "reconnaître leur capacité à s'exprimer sur des enjeux qui les concernent et à les associer aux décisions qui s'y rapportent, mais aussi de leur témoigner une véritable confiance".

"Ce dispositif est par ailleurs déjà mis en place dans de nombreux pays tels que l'Autriche, le Brésil, l'Argentine, l'Equateur, l'Estonie, l'Écosse, le Pays de Galles, ou encore dans certaines régions de Suisse ou d'Allemagne, où la mesure a démontré son efficacité : en Autriche, le niveau d'intérêt politique des jeunes a ainsi augmenté significativement entre 2004 et 2008 (soit avant l'abaissement et après), passant de 31 % à 62 %", donne en exemple Unicef France dans sa lettre ouverte.

Par ailleurs, dès l'âge de 16 ans, les jeunes sont "autorisés à travailler et assujettis à l'impôt le cas échéant, libres de demander leur émancipation, de créer ou adhérer à une association, de reconnaître un enfant et d'exercer la pleine autorité parentale, de conduire, d'adhérer à un parti politique". Il est donc logique, estime Unicef, qu'ils "doivent également pouvoir choisir leurs représentants au niveau local ».

Des arguments « Alors que la première raison de l'abstention des jeunes générations est la mal-inscription, abaisser l'âge de vote à 16 ans aux élections municipales leur permettrait d'exercer leur droit de vote dans un environnement plus favorable, quand la plupart d'entre eux sont encore dans un contexte familial et scolaire.

Ces deux facteurs encouragent la participation électorale : en minimisant les obstacles causés par la mobilité mais aussi en profitant du contexte scolaire pour mieux informer ces primo-votants sur les enjeux des élections municipales, les sources d'informations disponibles ou encore les modalités de vote. »

L'Unicef France invite à co-signer la lettre ouverte au Premier ministre pour abaisser l'âge de vote à 16 ans aux élections municipales de 2026 [ici](#).



Handicap : une proposition de loi adoptée à l'Assemblée pour mieux accompagner les élèves

La proposition de loi visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers a été adoptée hier 5 mai à l'Assemblée nationale. Une procédure accélérée a été engagée par le gouvernement pour le texte qui doit maintenant être voté au Sénat.

"De nombreux défis persistent pour garantir à chaque élève en situation de handicap un parcours de formation adapté et un accompagnement personnalisé tout au long de sa scolarité", soulignaient les rapporteurs du texte dans l'exposé des motifs de la proposition de loi, déposée en octobre 2024. "Parcours du combattant" administratif pour les familles, manque de coordination entre les secteurs éducatif et médico social, carence d'outils et de formation pour les enseignants et accompagnants, inégalité d'accès aux locaux et aux supports pédagogiques, difficultés d'insertion professionnelle. Le texte se veut une réponse à ces nombreux défis.

Généralisation du livret parcours inclusif

Le texte adopté par les députés est composé de trois articles. Le premier prévoit la généralisation du livret de parcours inclusif (LPI) afin de "renforcer le suivi individualisé des parcours". "Cet outil numérique permettra un meilleur partage d'informations entre tous les professionnels intervenant auprès de l'élève." Les enseignants recevront une formation à l'utilisation du livret.

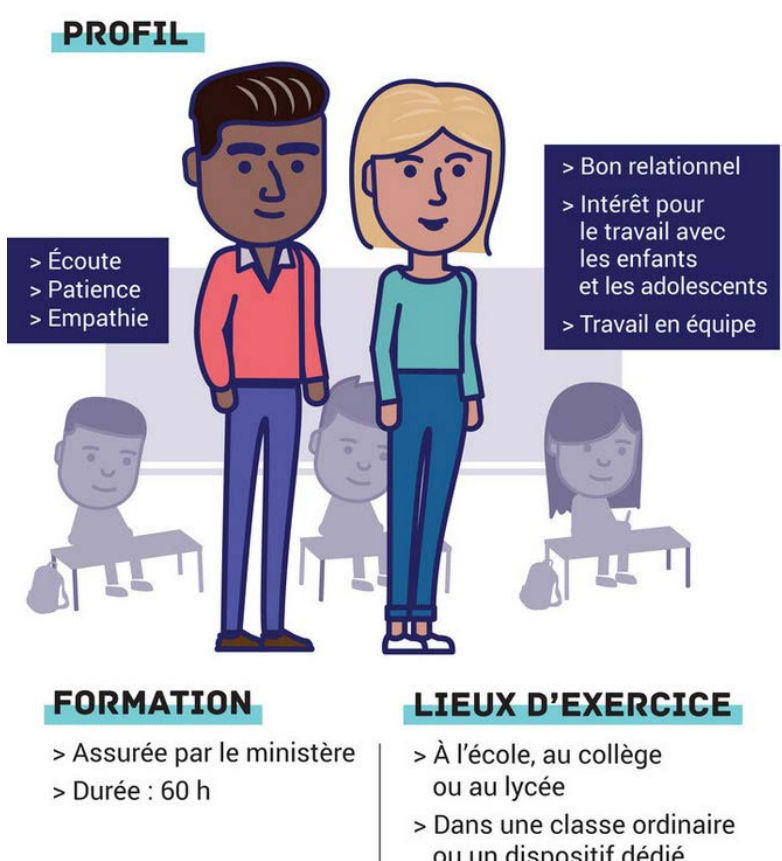
L'article 2 prévoit la remise d'un rapport par le gouvernement au Parlement "évaluant la mise en oeuvre des politiques publiques en faveur de l'éducation inclusive, de l'accompagnement pendant le temps périscolaire et de l'insertion professionnelle des enfants à besoins éducatifs particuliers". Le rapport comprend le nombre d'élèves en attente d'un accompagnement ou d'une place dans un établissement médico-social, les délais d'affectation, les moyens humains et financiers de chaque académie. Il dresse aussi "un état des lieux de la déscolarisation des enfants en situation de handicap (et) recense et diffuse également les bonnes pratiques locales en matière d'inclusion scolaire et d'insertion professionnelle".

Renforcement des formations

L'article 3 complète l'article du code de l'éducation relatif à la formation continue des enseignants. Celle-ci comporte désormais "un module sur la prise en charge des élèves en situation de handicap et sur l'adaptation des vecteurs pédagogiques aux situations de handicap". Pour les nouveaux enseignants, cette formation est complétée par un stage pratique dans une classe d'un établissement scolaire accueillant des élèves en situation de handicap.

L'article 3 instaure aussi une **"formation complète" pour les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) avant leur prise de fonction**, dans un délai de deux mois après leur affectation. Il prévoit que "les enseignants et les professionnels intervenant auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers peuvent bénéficier d'une formation pluricatégorielle et interministérielle portant sur l'accueil, l'accompagnement et la prise en compte des besoins de ces élèves".

Le dossier législatif [ici](#).



LE FILM DU MOIS



La réalisatrice Marie-Hélène Roux s'est inspirée de l'histoire vraie du chirurgien Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix, qui opère les femmes victimes de viols de masse en République démocratique du Congo.

Denis Mukwege est un gynécologue de renommée mondiale, militant des droits humains et lauréat du prix Nobel de la paix originaire de l'est du Congo. Il est devenu le plus grand spécialiste mondial du traitement des violences sexuelles en temps de guerre et milite à l'échelle internationale contre l'utilisation du viol comme arme de guerre. Enfant, Denis Mukwege accompagnait son père, pasteur, dans ses visites aux malades à Bukavu, une ville de l'est de la République démocratique du Congo (RDC), sur les rives du lac Kivu. Un jour, ils sont allés voir un garçon en phase terminale. Ils ont prié pour lui, mais n'ont rien pu faire de plus. Mukwege avait huit ans à l'époque et, après cette expérience, il a décidé de devenir médecin. Aujourd'hui, Denis Mukwege est un gynécologue de renommée mondiale. En raison du niveau élevé de violence sexuelle dans la région et d'une guerre qui secoue l'est du Congo depuis plus de deux décennies, il s'est spécialisé dans le traitement des femmes violées pendant le conflit.

MUGANGA Celui qui soigne

Fondateur de l'hôpital de Panzi

Le Dr Denis Mukwege a fondé l'hôpital et la fondation de Panzi. L'équipe a mis au point un modèle de guérison holistique particulièrement efficace et a traité plus de 50 000 victimes de violences sexuelles. Sur un terrain vague à Panzi, un quartier vallonné et pauvre à la périphérie de Bukavu, Denis Mukwege a fondé en 1999 l'hôpital de Panzi, une clinique spécialisée dans les soins gynécologiques et obstétriques. Cependant, lorsque la guerre a éclaté peu après, de plus en plus de patientes sont arrivées avec des blessures horribles. Des filles dont les organes avaient été détruits par des viols collectifs. Des femmes dont le vagin avait été déchiré par l'insertion d'armes.

À l'époque, le Dr Mukwege était le seul obstétriciengynécologue de la région. L'hôpital de Panzi étant devenu un refuge pour des milliers de victimes, l'équipe a développé une expertise spécifique dans le traitement des viols de guerre. Panzi a développé un modèle qui intègre un soutien psychologique, une assistance juridique et un soutien socioéconomique dans l'établissement médical existant. « Nous ne pouvons pas nous contenter de soigner le doigt ou l'oreille », explique Mukwege. « Nous devons considérer la personne dans sa globalité. » Au fil des ans, le Dr Mukwege est devenu un expert mondialement reconnu dans le traitement des blessures causées par les violences sexuelles.

Militant mondial contre le viol comme arme de guerre

Le Dr Denis Mukwege mène une campagne mondiale pour mettre fin à l'utilisation du viol comme arme de guerre. Il a reçu le prix Nobel de la paix 2018 pour son activisme et de nombreuses autres récompenses pour ses services exceptionnels rendus aux victimes de viol.

Alors que le nombre de victimes de viol arrivant aux portes de l'hôpital de Panzi augmentait, Denis Mukwege a réalisé que les services médicaux seuls ne suffiraient pas à résoudre le problème. « On ne peut pas lutter contre la violence, dit-il. On ne peut que l'abolir. » Avec la militante yézidie Nadia Murad, le Dr Mukwege a reçu le prix Nobel de la paix 2018 pour ses « efforts visant à mettre fin à l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre et de conflit armé ». Dans le cadre de ses efforts pour attirer l'attention de l'ONU et d'autres organisations internationales sur ce sujet, pour renforcer la protection des femmes et pour plaider en faveur de la traduction en justice des responsables de violences sexuelles, il est devenu un militant de premier plan pour les droits humains et l'égalité des sexes.

L'ACTU ÉCOLO

ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un quart de l'humanité n'a toujours pas accès à l'eau potable

Une décennie après l'adoption des objectifs de développement durable, l'accès universel à l'eau salubre demeure hors de portée. Plus de deux milliards de personnes dans le monde – soit une personne sur quatre – continuent de vivre sans eau potable gérée de manière sûre.

Parmi elles, 106 millions s'abreuvent directement dans des rivières, des lacs ou d'autres sources de surface non traitées. Ces disparités mondiales sont au cœur d'un nouveau rapport de l'UNICEF et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publié à l'occasion de la Semaine mondiale de l'eau.

« Au rythme actuel, la promesse d'une eau salubre et d'un assainissement pour chaque enfant s'éloigne de plus en plus », a alerté Cecilia Scharp, spécialiste de la question à l'UNICEF. « Nous devons agir plus rapidement et plus audacieusement pour atteindre ceux qui en ont le plus besoin ».

Lire l'article complet d'ONU Info [ici](#).

'Les inégalités d'accès à la nature se répercutent à l'école'

'Les enfants ont un accès et un rapport très différent à la nature selon leur classe sociale, montre le sociologue Julien Vitores. Les plus privilégiés en tirent des avantages à l'école, ce qui accentue encore les inégalités.'

Lire l'article complet de Reporterre [ici](#).



La chaleur extrême touche des centaines de millions de personnes dans le monde

La chaleur extrême, avec des températures diurnes et nocturnes dangereusement élevée, s'est poursuivie au mois d'août, touchant des millions de personnes à travers le monde. Selon l'agence météorologique de l'ONU (OMM), cette situation caniculaire souligne l'importance des alertes précoces et des plans d'action contre la chaleur. Selon le service Copernicus sur le changement climatique de l'Union européenne, juillet 2025 a été le troisième mois de juillet le plus chaud au niveau mondial (après juillet 2023 et 2024).

Le sud-est de l'Europe a été confronté à des vagues de chaleur et à des incendies de forêt, avec une température record de 50,5 °C en Turquie. En dehors de l'Europe, les températures ont été les plus élevées par rapport à la moyenne dans l'Himalaya, en Chine et au Japon, selon le bulletin mensuel du service Copernicus sur le changement climatique. « Les chaleurs extrêmes sont parfois qualifiées de tueur silencieux, mais avec la science, les données et les technologies actuelles, le silence n'est plus une excuse. Chaque décès dû à des chaleurs extrêmes peut être évité », a déclaré Ko Barrett, Secrétaire général adjoint de l'OMM.

Lire l'article complet de ONU Info [ici](#).

Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture

29 septembre

Réduire les pertes et les gaspillages de nourriture est essentiel dans un monde où le nombre de personnes touchées par la faim augmente lentement depuis 2014, et où des tonnes et des tonnes de nourriture comestible sont perdues et/ou gaspillées chaque jour.

Les pertes et gaspillages alimentaires sont actuellement responsables d'environ 7 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), avec 30 % des terres agricoles mondiales qui sont à présent occupées pour produire des aliments qui ne seront désormais jamais consommés ! Il ne s'agit ici que de quelques exemples illustrant l'ampleur de ce phénomène.

Pourquoi est-il important de réduire les pertes et gaspillages de nourriture ?

Lorsque des aliments sont perdus ou jetés, toutes les ressources utilisées pour les produire, notamment l'eau, la terre, l'énergie, le travail et le capital, sont gaspillées.

En outre, l'évacuation des pertes et du gaspillage de nourriture dans des décharges produit des émissions de gaz à effet de serre, qui contribuent au changement climatique. Les pertes et le gaspillage de nourriture peuvent également avoir des incidences négatives sur la sécurité alimentaire et les disponibilités alimentaires et contribuer à la hausse des prix des aliments.

Alors que quelque 733 millions de personnes souffrent de la faim à l'échelle mondiale, les pertes et gaspillages de nourriture produisent 8 à 10 pour cent des émissions de gaz à effet de serre et une grande quantité des émissions de méthane.

Les ménages gaspillent chaque jour plus d'un milliard de repas de nourriture comestible, soit l'équivalent de 1,3 repas par jour pour toutes les personnes touchées par la faim dans le monde.

Des possibilités permettant de financer la réduction des pertes et gaspillages de nourriture et une alimentation sobre en carbone restent inexploitées, sachant que seuls 0,1 milliard de dollars des États-Unis ont été investis dans ce domaine chaque année en 2019-2020. Ce chiffre ne représente qu'une infime part des besoins annuels, qui sont estimés entre 48 milliards et 50 milliards de dollars.



RÉSEAUX SOCIAUX: ACTUALITÉS DE RENTRÉE

Après une expérimentation menée auprès de 32 000 collégiens, le dispositif « Portable en pause » est généralisé pour la rentrée 2025

En 2024-2025, plus de 32 000 collégiens ont testé l'éloignement du téléphone portable en journée scolaire. Boîtes collectives, pochettes individuelles ou casiers : les modalités ont varié selon les établissements. Là où le dispositif « Portable en pause » a été mis en oeuvre, il a produit des effets positifs.

Les bénéfices observés sont multiples :
amélioration du climat scolaire,
meilleure concentration des élèves,
sentiment de bien-être renforcé dans les établissements,
baisse des signalements de cyberharcèlement et d'incidents liés aux réseaux sociaux.

Une généralisation à la rentrée 2025

Forte de ces résultats, la mesure est généralisée à l'ensemble des collèges dès la rentrée scolaire 2025. Chaque établissement peut choisir le mode d'application le plus adapté à son fonctionnement, en concertation avec la communauté éducative : enseignants, parents d'élèves et collectivités territoriales. Cette organisation est intégrée au règlement intérieur de chaque collège pour assurer une mise en oeuvre souple, mais cohérente sur tout le territoire. L'interdiction porte sur l'utilisation des téléphones mobiles et de tout autre équipement terminal de communications électroniques (tablette ou montre connectée, par exemple) dans l'enceinte des écoles et des collèges.

Une réflexion en cours dans les lycées

Dans les lycées, la situation est différente. Une réflexion est engagée avec les élèves et les équipes pédagogiques autour de la place du numérique, en particulier celle du téléphone portable et des objets connectés. Les mises à jour dans les espaces numériques de travail (ENT) et les logiciels de vie scolaire sont suspendues le soir et en fin de semaine.

<https://www.info.gouv.fr/actualite/telephone-portable-au-collegeune-mise-a-l-ecart-benefique-generalisee-des-la-rentree>



Emmanuel Macron
@EmmanuelMacron · Suivre



La Commission européenne vient de confirmer la possibilité pour les États membres d'interdire les réseaux sociaux sous un certain âge. C'est une victoire pour la protection de nos enfants.

Nous y travaillons depuis des années. Je m'y suis engagé : la France sera au rendez-vous !

7:11 PM · 14 juil. 2025



L'Élysée confirme souhaiter l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans

La loi instaure une majorité numérique à 15 ans pour s'inscrire sur les réseaux sociaux. Faute de décret d'application et d'un aval de la Commission européenne, elle n'est toutefois pas appliquée. Des dispositions pour mieux prévenir et poursuivre les délits en ligne, comme le cyberharcèlement, complètent le texte.

Le 10 juin 2025, le chef de l'État a déclaré lors d'une émission sur France 2, qu'"on ne peut pas attendre" sur la majorité numérique et souhaité une interdiction harmonisée des réseaux sociaux pour les moins de 15 ans à l'échelle de l'Union européenne (UE). Cet appel de la France est suivi par six autres pays européens, dont le Danemark et Chypre qui assureront les deux prochaines présidences tournantes du Conseil de l'UE.

En dehors de l'Union européenne, la mesure est déjà mise en oeuvre en Australie. Le pays a adopté une interdiction pour les moins de 16 ans. Elle doit entrer en vigueur en novembre 2025. La Nouvelle-Zélande est sur la même voie, tout comme l'Espagne, qui a présenté en juin 2024 un projet de loi pour interdire les réseaux sociaux aux moins de 16 ans, là non plus sans présenter de méthode de vérification de l'âge, ou encore la Norvège (non membre de l'UE), qui veut fixer la barre à 15 ans, mais n'a encore ni calendrier ni méthode.

La Commission a publié le 14 juillet dernier ses lignes directrices sur la protection des mineurs dans le cadre de la législation sur les services numériques afin de garantir une expérience en ligne sûre pour les enfants et les jeunes.

L'adoption des lignes directrices marque une étape importante dans les efforts déployés par la Commission pour renforcer la sécurité en ligne des enfants et des jeunes dans le cadre de la législation sur les services numériques. Les lignes directrices établissent une liste non exhaustive de mesures proportionnées et appropriées pour protéger les enfants contre les risques en ligne tels que le toilettage, les contenus préjudiciables, les comportements problématiques et addictifs, ainsi que le cyberharcèlement et les pratiques commerciales préjudiciables.

Les lignes directrices s'appliqueront à toutes les plateformes en ligne accessibles aux mineurs, à l'exception des micro et petites entreprises.

Les lignes directrices recommandent également l'utilisation de méthodes efficaces d'assurance de l'âge à condition qu'elles soient précises, fiables, robustes, non intrusives et non discriminatoires. En particulier, les lignes directrices recommandent des méthodes de vérification de l'âge pour restreindre l'accès aux contenus pour adultes tels que la pornographie et les jeux de hasard, ou lorsque les règles nationales fixent un âge minimal pour accéder à certains services tels que des catégories définies de services de médias sociaux en ligne.

Les lignes directrices adoptent une approche fondée sur les risques, reconnaissant que les plateformes en ligne peuvent présenter différents types de risques pour les mineurs, en fonction de leur nature, de leur taille, de leur finalité et de leur base d'utilisateurs. Les lignes directrices consacrent une approche axée sur la sécurité et la protection de la vie privée dès la conception et sont fondées sur les droits de l'enfant. Les plateformes devraient veiller à ce que les mesures qu'elles prennent ne restreignent pas de manière disproportionnée ou induent les droits de l'enfant.

Découvrez « Cyber en Clair », la nouvelle campagne de sensibilisation de Cybermalveillance.gouv.fr destinée aux jeunes

À l'occasion de la 22ème édition du Safer Internet Day, la journée internationale pour un Internet plus sûr, Cybermalveillance.gouv.fr lance Cyber en Clair, une campagne pour sensibiliser les jeunes aux usages du numérique.

Épisode 1 : « Les téléchargements »

Épisode 2 : « Les réseaux sociaux »

Épisode 3 : « L'hameçonnage »

Qu'est-ce que la cybersécurité ? Les téléchargements sur Internet sont-ils sans danger ? Comment naviguer sur Internet sans risquer de se faire arnaquer ? À l'occasion du Safer Internet Day qui s'adresse en priorité aux jeunes, à leurs familles et aux professionnels de l'éducation et de la protection de l'enfance, Cybermalveillance.gouv.fr lance Cyber en Clair, une mini-série de plusieurs épisodes courts et ludiques.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-noscontenus/actualites/campagne-sensibilisationjeunes-cyber-en-clair>



5 CYBER MOIS

Et si l'Histoire avait été bouleversée par de mauvaises pratiques cyber ?

#CyberEngagés

Pour (re)découvrir l'Histoire et adopter les bons réflexes, rendez-vous sur **cybermois.gouv.fr** du 1er au 31 octobre 2025



Enfants battus : l'Organisation Mondiale de la Santé alerte sur un fléau mondial

Ils sont 1,2 milliard, chaque année, à subir des coups dans le cadre même censé les protéger : leur foyer. Un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) met en évidence l'ampleur des châtiments corporels, cette pratique néfaste pour la santé et le développement des enfants.

Les chiffres ont de quoi glacer. Dans 58 pays analysés, 17 % des enfants victimes de mauvais traitements au cours du mois écoulé ont enduré une forme brutale de sévices : coups assénés à la tête, au visage, aux oreilles, ou coups violents et répétés.

La pratique varie selon les pays, mais n'épargne aucun continent. Au Kazakhstan et en Ukraine, près d'un tiers des enfants de 2 à 14 ans ont été châtiés sur le dernier mois. Un taux qui passe à environ deux tiers en Serbie et en Sierra Leone, voire plus des trois quarts au Togo. À l'école, le phénomène prend des proportions tout aussi massives : environ 70 % des écoliers en Afrique et en Amérique centrale sont battus, contre un quart dans le Pacifique occidental.

Des séquelles graves - Les conséquences sont multiples, durables et souvent invisibles. Outre les blessures physiques, ces punitions déclenchent des réactions biologiques nocives, comme une production accrue d'hormones du stress et des altérations de la structure cérébrale. Ces dernières entravent la croissance et fragilisent l'équilibre mental.

Une étude menée dans une cinquantaine de pays à revenu faible ou intermédiaire révèle que les enfants exposés aux châtiments corporels ont, en moyenne, un quart de chances en moins d'être « sur la bonne voie » dans leur développement. L'impact psychologique est tout aussi lourd : anxiété, dépression, perte d'estime de soi, instabilité émotionnelle. Autant de séquelles qui perdurent à l'âge adulte, se traduisant par des addictions, des troubles mentaux, voire des comportements suicidaires.

Sensibilisation et accompagnement

La société entière en paie le prix. Les enfants battus sont plus enclins à devenir agressifs, à échouer dans leur scolarité et, plus tard, à adopter des comportements violents, antisociaux ou criminels. Cette normalisation de la violence entretient des cycles délétères de génération en génération. Si de nombreux pays ont proscrit ces pratiques, leur persistance et la croyance qu'elles seraient « nécessaires » montrent que la loi seule ne suffit pas.

L'OMS insiste sur la nécessité de lancer des campagnes de sensibilisation et d'accompagner en direct parents et enseignants pour promouvoir des formes d'éducation positives et non violentes. Le rapport de l'agence ajoute une pierre de plus à un édifice de preuves désormais impossible à ignorer : protéger l'enfance exige de briser le cycle des coups.

Lire l'article complet [ici](#).

Gaza : la fenêtre pour empêcher la famine de se propager se referme rapidement

Article d'ONU Info

La fenêtre étroite pour empêcher la famine de se propager du nord de Gaza vers d'autres parties de l'enclave se referme rapidement, a déclaré dimanche le Coordinateur des secours d'urgence de l'ONU.

La déclaration de Tom Fletcher intervient alors qu'Israël a ordonné de nouveaux déplacements dans la ville de Gaza, deux semaines après que la famine y a été confirmée, sur fond d'une offensive militaire massive et de l'échec des négociations de cessez-le-feu avec le Hamas. Selon le chef de l'humanitaire de l'ONU, pour empêcher la famine de se propager à Deir al-Balah et Khan Younis, d'ici la fin septembre il faudrait un afflux massif d'aide humanitaire.

« Cette horreur peut être stoppée : il faut laisser entrer l'aide humanitaire — sans entrave et à l'échelle que nous sommes capables de fournir », a affirmé M. Fletcher.

« La mort, la destruction, la famine et le déplacement des civils palestiniens sont le résultat de choix qui bafouent le droit international et font fi de la communauté internationale », a-t-il ajouté.

M. Fletcher a de nouveau appelé à un cessez-le-feu immédiat, à la protection des civils, à la libération de tous les otages détenus à Gaza par le Hamas et d'autres militants, ainsi qu'à la libération des Palestiniens détenus arbitrairement.

Il a également insisté sur la mise en oeuvre des mesures provisoires de la Cour internationale de justice (CIJ) qui appellent à la prévention des actes de génocide et à la fourniture immédiate et effective de services de base urgents à la population civile de Gaza.

Sans argent, nulle part où aller

Israël aurait largué des tracts avertissant les habitants de se déplacer vers le sud, avant de mener samedi dernier une deuxième frappe aérienne sur une tour de la ville de Gaza que les forces israéliennes affirmaient être utilisée par le Hamas — ce que le groupe armé a nié.

Le correspondant d'ONU info s'est entretenu avec des familles qui tentent de survivre dans la ville au milieu de l'offensive israélienne en cours et qui sont confrontées au choix impossible de rester ou de fuir. « Nous sommes désespérés », a déclaré Abu Amer al-Sharif, assis devant ce qui reste de sa maison dans la ville qui abritait autrefois plus d'un million de personnes. Sa famille a récupéré quelques effets personnels, mais déménager à nouveau semblait une tâche insurmontable.

Vous savez ce que cela représente financièrement, entre les frais de transport et le loyer d'un nouveau logement. Les autorités ne versent aucun salaire et les gens n'ont aucun revenu. Les familles doivent payer des milliers de dollars pour leur nouveau logement, en plus des frais de transport. Et pour couronner le tout, nos biens ont été endommagés », a expliqué Abu Amer.



« Je vis sur les décombres »

Dans le même quartier, Hossam Madi se tient au milieu des décombres de sa maison, cassant des meubles pour les vendre comme bois de chauffage.

« Nous n'avons pas assez d'argent pour déménager dans le sud de la bande de Gaza », dit-il sans détour. « Je casse du bois pour le vendre afin d'acheter un kilo de farine pour le petit-déjeuner ou le déjeuner. Nous n'avons rien. Regardez notre maison, regardez ce qui lui est arrivé. Je vis sur les décombres, et maintenant je vais prendre mes affaires et déménager dans l'ouest de Gaza ».

Saqr Abu Sultan a déclaré qu'il ne savait pas où ils allaient, alors qu'il chargeait les affaires de sa famille sur une charrette à trois roues en vue de quitter le quartier de Sheikh Radwan. « La situation est chaotique actuellement. Nous essayons d'évacuer, mais nous ne savons pas où aller, malgré les discours constants sur les zones sûres », a-t-il dit.

Afghanistan : quatre ans de règne taliban, une génération effacée

Quatre ans après leur retour au pouvoir, les talibans poursuivent méthodiquement leur entreprise d'effacement des femmes de la vie publique afghane. Plus de 70 décrets ont déjà brisé leurs droits à l'éducation, au travail, à la liberté de mouvement. Et à en croire Susan Ferguson, de l'agence onusienne militant pour l'égalité des sexes, rien ne semble infléchir la tendance.

Quatre ans après leur retour au pouvoir, les talibans poursuivent méthodiquement leur entreprise d'effacement des femmes de la vie publique afghane. Plus de 70 décrets ont déjà brisé leurs droits à l'éducation, au travail, à la liberté de mouvement. Et à en croire Susan Ferguson, de l'agence onusienne militant pour l'égalité des sexes, rien ne semble infléchir la tendance.

« La plus grave crise des droits des femmes au monde est en train de se banaliser », s'impatiente la représentante d'ONU Femmes pour le pays, depuis Kaboul. En dépit des obstacles insurmontables auxquels elles sont confrontées, les Afghanes ne baissent pas les bras. D'après une enquête réalisée par son agence auprès de 2.000 d'entre elles, 40 % des sondées imaginent encore un avenir où « le changement et l'égalité sont possibles » — un acte de résistance personnelle, alors que les trois quarts des femmes interrogées jugent leur santé mentale « mauvaise », voire « très mauvaise ».

Une loi particulièrement scélérate

Un tournant décisif a été pris en 2024, avec l'adoption de la « loi sur la promotion de la vertu et la prévention du vice ». Ce texte drastique interdit toute représentation artistique de figures humaines, empêche les femmes de s'exprimer publiquement, notamment à la radio, et autorise un corps de plus de 3.300 agents masculins à faire appliquer ces règles patriarcales. Dans les faits, parents, voisins et commerçants se muent désormais en véritables censeurs publics, par pression sociale ou par crainte de représailles.

Ces restrictions touchent tous les domaines de la vie : fermeture des écoles secondaires et universités aux filles, interdiction d'accès aux parcs et aux salles de sport, défense de travailler dans certains secteurs professionnels, comme les médias. Résultat : près de 80 % des Afghanes âgées de 18 à 29 ans ne sont ni scolarisées, ni employées, ni en formation, contre 20 % des hommes.

Un coût humain et économique colossal

L'exclusion massive des femmes et des filles coûtera au pays environ 920 millions de dollars entre 2024 et 2026, selon Susan Ferguson. À ces pertes économiques, s'ajoute une crise sanitaire : hausse attendue des mariages précoces (+25 % d'ici 2026) et explosion des grossesses adolescentes (+45 %) et de la mortalité maternelle (+50 %).

La fin des affrontements armés dans le pays n'a même pas apporté au femme la sécurité : nombre d'Afghanes se disent toujours en danger dans leur communauté ou leur foyer.

Le constat est d'autant plus amer que la chute du gouvernement taliban en 2001, suite à l'invasion américaine du pays, s'était accompagnée d'une amélioration tangible de la conditions des femmes afghanes. Dans une déclaration, Audrey Azoulay, la directrice générale de l'UNESCO, l'agence onusienne chargée de défendre l'éducation, rappelle notamment qu'entre 2001 et 2021, le taux de scolarisation des filles en âge de fréquenter l'école primaire est passé de zéro, ou presque, à plus de 80 %. Le taux d'alphabétisation des femmes a quant à lui presque doublé.

Mais depuis le retour des talibans au pouvoir, ces acquis s'effondrent : près de 2,2 millions de filles sont désormais privées d'école au-delà du primaire.

« Un autre avenir est possible »

Depuis Genève, des experts indépendants de l'ONU exhortent la communauté internationale à « rejeter le régime violent et autoritaire des talibans » et à s'opposer à toute normalisation. « Le système institutionnalisé d'oppression fondée sur le genre mis en place par les talibans est si grave qu'il constitue un crime contre l'humanité », affirment-ils dans un communiqué de presse, soutenant les mandats d'arrêt récemment émis par la Cour pénale internationale contre deux dirigeants talibans.

Les experts appellent à une « approche mobilisant tous les leviers » : création d'un mécanisme d'enquête complémentaire, inscription du crime d'« apartheid fondé sur le genre » dans le droit international, soutien accru à la société civile et aux organisations féminines, financement de l'aide humanitaire et protection renforcée des réfugiés.

« La situation en Afghanistan est dramatique, mais elle ne doit pas être considérée comme une cause perdue. Un autre avenir est possible », assurent-ils.

Résister, malgré tout

Face à l'étau qui se resserre, des Afghanes continuent d'agir : monter une petite entreprise, suivre des cours clandestins, aider d'autres femmes à obtenir un soutien, témoigner dans des forums internationaux.

L'UNESCO soutient des méthodes d'apprentissage alternatives dans 2.600 villages, forme des animateurs communautaires et appuie les médias diffusant des programmes éducatifs à une audience estimée à 17 millions de personnes. Mais ces initiatives restent fragiles et menacées.

« Nous ne pouvons pas accepter ce déni de droits comme une nouvelle norme », insiste Susan Ferguson. « Nous devons défendre toutes les femmes et les filles d'Afghanistan ».



Dans la grande tradition journalistique des "marronniers", la semaine de la rentrée scolaire est, immanquablement, pleine de sujets sur l'École et l'éducation. Les éditoriaux, chroniques et autres prises de position ne font pas exception. Tout comme les livres sur le sujet qui sortent à cette période, la rentrée scolaire est aussi une rentrée littéraire.

Cette revue de presse est le reflet de cette semaine chargée. De nombreux sujets y sont abordés et plusieurs livres sont évoqués. Bonne lecture et bonne reprise!

Le signe [€] indique que l'accès à l'article est payant

Les textes de présentation ne sont que la recopie des chapôts produits par les médias eux-mêmes.

Faut-il récompenser les élèves à l'école ? le regard de Franck Ramus

L'Education nationale a abandonné les bons points et remise de prix, à juste titre. Mais elle pourrait adopter de meilleures formes de gratification.

L'Express le 31 aout 2025 – [à lire ici...](#)

Delphine Girard : "Je veux que mes élèves distinguent l'homme de la foi, qu'ils réfléchissent au mot 'islamophobie' "

Face aux crispations identitaires, à la frilosité de certains enseignants et à la montée d'un discours antirépublicain dans une partie de la jeunesse, la professeure de lettres Delphine Girard appelle à défendre la laïcité à l'école. Entretien.

Delphine Girard – Marianne [€] le 31 aout 2025 – [à lire ici...](#)

Pensées d'enseignante à la veille d'une rentrée

Nous sommes à la veille de la rentrée et déjà mon estomac est noué. Je cherche des solutions pour me calmer. Le poids du travail, le rappel de mon épuisement à la fin de l'année scolaire précédente et l'image créée de toute pièce par mon cerveau présentant ma future classe surchargée m'empêchent de trouver un quelconque repos.

Charlotte Zielinski – Blog Médiapart le 31 aout 2025 – [à lire ici...](#)

Bouger pour mieux apprendre : Comment lutter contre la sédentarité à l'école

L'école s'est longtemps construite autour d'une dualité entre le corps et l'esprit. Or l'activité physique bénéficie aux performances cognitives, nous dit la recherche, et la sédentarité a des effets néfastes à long terme sur le bien-être des jeunes. Comment changer la donne dans les établissements ?

Boris Cheval, Florent Desplanques, Silvio Maltagliati – The Conversation le 31 août 2025 – [à lire ici...](#)

Démographie scolaire : un choix de société, maintenant

En ce jour de rentrée, Yannick Trigance rappelle que les écoles françaises détiennent le record des effectifs d'élèves. Alors que le budget 2026, le nombre de postes est au coeur de l'attention, au vu des besoins et de l'état de l'école, le conseiller régional cite la note de l'IPP "le maintien des effectifs enseignants permettrait une réduction progressive de la taille des classes avec des bénéfices supérieurs au coût budgétaire à long terme" Pour lui, c'est "simple, basique : en maintenant les effectifs enseignants – donc sans dépense nouvelle – les classes de nos écoles passeraient en moyenne de 22,4 élèves à 18,2 entre 2024 et 2034."

Yannick Trigance – Le Café Pédagogique 1 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Éducation à la vie affective et à la sexualité : pour une application pleine et entière à la rentrée

L'Éducation à la vie affective relationnelle et à la sexualité (EVARS) fait l'objet de nombreuses attaques. Des batailles ont dû être menées pour en arriver au texte final, notamment pour la réintégration des termes "hétérosexualité" et "homosexualité" ou pour la mention explicite des violences sexistes et sexuelles. Face aux pressions de l'extrême droite, pour la rentrée 2025, un ensemble d'associations appelle à sa pleine application et à la formation de personnels.

Tribune Collective – Blog Médiapart le 1er septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Coéducation : quels constats de la médiatrice de l'Education nationale ?

"Assurer la réussite ne pourra se faire qu'avec les parents", affirme la ministre. Pourtant, le rapport 2024 de la Médiatrice révèle une fracture croissante entre École et familles et engendre bien des incompréhensions alors que la rentrée scolaire bat son plein.

Collectif Chronik – Blog Médiapart le 1er septembre 2025 – [à lire ici...](#)

École publique : Haut les cours !

Plus que jamais ballottée, l'Education nationale tient grâce à ses enseignants, qui se débrouillent avec ce qu'il leur reste de vocation. En cette rentrée, élèves, profs et parents auraient mérité plus d'attention de la part du Premier ministre.

Paul Quinio - Libération [€] le 1er septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Valérie Pécresse au Figaro : "Le ministère de l'Éducation nationale est une machine extrêmement rigide"

Opération "zéro portable en cours" dans les lycées, lutte contre les rixes, manuels numériques libres de droits... La présidente LR de la région Île-de-France fait une rentrée engagée sur le terrain éducatif.

Le Figaro [€] le 1 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

"Je plante des graines" : Delphine Girard, professeur de lettres et défenseur de la laïcité à l'école

Depuis l'assassinat de Samuel Paty, cette professeur de lettres classiques dans un collège du Val-de-Marne a fait de la préservation de la laïcité à l'école son combat. En cette rentrée scolaire, elle publie Madame, vous n'avez pas le droit (JC Lattès) pour raconter son itinéraire personnel, professionnel et militant.

Itw Delphine Girard - Le Figaro [€] le 1er septembre 2025 – [à lire ici...](#)

"On perd moins d'élèves que la tendance démographique" : malgré les scandales, l'école catho résiste

Guillaume Prevost est le nouveau patron de l'enseignement catholique sous contrat. Deux millions d'élèves y font leur rentrée ce lundi 1er septembre. Entretien, en pleine crise des abus.

Itw Guillaume Prévost - Le Parisien [€] le 1er septembre 2025 – [à lire ici...](#)

"Les enseignants sont plus prêts à l'ère de l'IA qu'on ne l'imagine"

L'IA interroge la finalité même de l'éducation. Les professeurs interrogés se projettent dans des rôles de mentors, d'activateurs de sens et d'esprit critique. Mais ils demandent à être formés, expliquent Gilles Babin et Florence Rizzo.

Les Échos [€] le 1er septembre 2025 – [à lire ici...](#)

IA : "Pourquoi notre modèle éducatif doit changer"

Alors que l'IA commence à affecter les perspectives des jeunes diplômés, il est urgent de repenser leur formation, plaide Boris Walbaum, fondateur de Forward College.

- Les Échos [€] le 1er septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Pascal Praud dans le JDD : "Le tableau noir de l'école"

À la veille de la rentrée des classes, Pascal Praud déplore les quarante années d'effondrement du niveau scolaire, aujourd'hui poursuivies par Elisabeth Borne à l'Education nationale, qui préfère évoquer la santé mentale des élèves plutôt que l'autorité perdue des professeurs.

Le JDD le 1er septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Élisabeth Borne, la ministre qui donne la becquée au RN

Elle annonce vouloir "dégénérer" le fronton du Panthéon lors de sa conférence de rentrée. Inconscience ou provocation ?

Sophie Coignard - Le Point le 1er septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Communautarisme, censure, prosélytisme... "Quand des écoles privées religieuses font leur loi", le livre choc

Abusant du "caractère propre", c'est-à-dire la marge de liberté pédagogique laissée aux établissements privés sous contrat, certains d'entre eux enfreignent la loi et ne respectent pas les programmes définis par l'Éducation nationale, ce qu'ils sont pourtant tenus de faire. Au terme d'une enquête au long cours, Alexis da Silva sort aujourd'hui un livre choc.

Alexis da Silva - Marianne [€] le 1er septembre 2025 – [à lire ici...](#)

"Le budget de l'éducation nationale est artificiellement gonflé"

Les débats sur la dépense d'éducation, souvent jugée trop élevée, sont biaisés par les règles de calcul de la retraite des fonctionnaires d'État, juge l'économiste Julien Grenet.

Julien Grenet - Le Monde [€] le 1er septembre 2025 – [à lire ici...](#)

"L'éradication du manuel scolaire comme repère partagé est une erreur pédagogique, sociale et démocratique"

Un collectif composé d'éditeurs, d'enseignants et d'écrivains s'oppose, dans une tribune au "Monde", à la disparition progressive du manuel scolaire, papier ou numérique, à l'instar de ce que propose la région Ile-de-France pour les lycéens.

Tribune collective - Le Monde [€] le 2 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Pourquoi enseigner l'éducation financière à l'école

Très tôt, à l'école, on apprend à compter et à maîtriser des concepts mathématiques parfois complexes. Est-on pour autant capable, dans la pratique, de comprendre des notions élémentaires en finance ou de s'orienter dans l'offre bancaire ? La mise en place d'une éducation spécifique à ces questions n'est-elle pas un enjeu d'égalité ?

Éric Le Fur – The Conversation le 2 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Julien Vitores, sociologue : "En tant que support éducatif, la nature est un révélateur de conflits de valeurs entre classes sociales"

L'auteur de "La Nature à hauteur d'enfants" souligne, dans un entretien au "Monde", que, même quand l'accès à des espaces végétalisés est favorisé dès le plus jeune âge, la perception de la nature varie toujours suivant les familles comme les écoles.

Le Monde [€] le 2 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

La baisse des effectifs scolaires, une aubaine contre les inégalités

Dans les dix ans qui viennent, la France comptera 19 % d'élèves en moins. Mais la logique purement comptable consistant à réduire les effectifs de professeurs à proportion de cette baisse ne peut s'appliquer à l'un des investissements les plus cruciaux pour l'avenir du pays.

Editorial - Le Monde le 2 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

"Les nouveaux programmes de géographie renvoient à une vision binaire et hiérarchisée du monde"

Un collectif d'enseignants de géographie alerte, dans une tribune au "Monde", sur les manquements des nouveaux programmes scolaires, jugés obsolètes tant dans leur contenu scientifique que dans leur approche pédagogique.

Tribune collective le 2 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Changer l'enseignement des maths : Peut-on s'inspirer de l'école allemande ?

Les mathématiques sont censées donner aux jeunes des clés pour résoudre les problèmes qu'ils vont rencontrer au quotidien. Pourtant, dans leurs copies, les élèves français semblent souvent jongler avec les nombres sans conscience de leur signification concrète. Pour y remédier, peut-on s'inspirer du modèle scolaire allemand qui met plus l'accent sur la culture arithmétique ?

Florence Soriano-Gafiuk - The Conversation le 3 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

"Le goût du succès remplace le goût de la connaissance" regrette le sociologue Bernard Lahire

Le sociologue Bernard Lahire était l'invité de la matinale de Radio Classique ce mercredi 3 septembre. Citant Marc Bloch, le chercheur du CNRS regrette que le système éducatif actuel encourage davantage le bachotage que l'apprentissage sincère.

Le Figaro le 3 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

"La leçon du Japon est simple : l'allègement du rythme scolaire ne suffit pas au bien-être des enfants"

Christian Galan, spécialiste du système éducatif japonais, explique, dans une tribune au "Monde", qu'un rythme scolaire moins dense n'est pas synonyme de plus de libertés ou d'égalité pour les enfants, dès lors que le temps libéré est capté par des structures privées et compétitives.

Christian Galan - Le Monde [€] le 2 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Protéger les enfants : l'enjeu sous-estimé de l'IA à l'école

L'école tâtonne encore trop souvent dans l'expérimentation des robots conversationnels. Pour réellement protéger les enfants, il faudrait construire des outils d'intelligence artificielle adaptés à l'éducation, estime Laurence Devillers.

Les Échos [€] le 2 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Éducation sexuelle à l'école : la grande inquiétude des parents d'élèves

Les parents s'inquiètent du nouveau programme, officiel donc obligatoire, d'éducation à la vie affective, relationnelle, et sexuelle (Évars). À raison : il est conçu par des idéologues qui veulent éduquer leurs enfants à leur place, jugent le pédiopsychiatre Maurice Berger et la spécialiste Sophie Audugé.

Maurice Berger & Sophie Audugé - Le JDD le 2 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

"Et si on imaginait l'école"... en 2042, un roman de Céline Cael et Laurent Reynaud pour rêver l'école

"Imaginer l'école de demain, c'est pour nous un cheminement à part entière sans partir de nulle part mais en s'autorisant tous les possibles", et c'est ce qu'ont fait Céline Cael et Laurent Reynaud dans *Et si on imaginait l'école de demain*, publié aux éditions Retz-Cahiers pédagogiques. Ces deux enseignants de lycée en Seine-Saint Denis (93) ont pris le clavier à quatre mains pour écrire un roman sur l'école de 2042 à travers les yeux de Camille, une journaliste. Le Café pédagogique a rencontré Céline et Laurent pour échanger sur ce docufiction du futur *Et si on imaginait l'école de demain* ? Un entretien à lire pour se réchauffer le cœur et s'échauffer les esprits en cette rentrée !

Céline Cael et Laurent Reynaud – Le Café Pédagogique le 2 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Temps de l'enfant : une convention citoyenne pour rien ?

Annoncée avec une relative discrétion par Emmanuel Macron, réunie dans l'indifférence, la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant risque de rendre ses conclusions en novembre dans la même indifférence, noyée par le tumulte politique. Et pourtant... Même si le sujet semble restreint, il pourrait permettre de traiter de nombreux enjeux éducatifs

Philippe Watrelot - Alternatives Économiques le 3 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Caroline, directrice suicidée, victime d'un système qu'elle servait

Caroline Grandjean s'est suicidée le jour de la rentrée. Harcelée par sa hiérarchie, ignorée par l'Éducation nationale, elle est morte dans le silence institutionnel. Ce n'est pas un drame isolé, c'est un symptôme. Et tant que les responsables seront couverts, d'autres suivront.

Arthur Valverde – Blog Médiapart le 3 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Savoir nager : pourquoi ce qu'on apprend à l'école ne suffit-il pas à lutter contre les noyades ?

"Le savoir-nager est une priorité nationale de prévention et de sécurité", a rappelé le ministère de l'éducation nationale dans sa conférence de rentrée. Mais si tous les élèves sont censés valider une attestation du savoir nager en sixième, est-ce bien le cas ? Et cette attestation les prémunit-elle des risques de noyade en milieu naturel ?

Léa Gottsmann – The Conversation le 3 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Rythme de l'école, celui des enfants ou celui des ministres ?

Une ministre pressée, comme "depuis longtemps, très longtemps" juge l'historien Claude Lelièvre. Il nous rappelle cette phrase d'un journaliste en 1975, toujours juste et actuelle 50 ans plus tard : "Tel un serpent de mer, la question des rythmes scolaires réapparaît avec chaque nouveau ministre de l'Éducation nationale". L'histoire nous enseigne aussi ce qui ne change pas. "On devrait parler de "phénix" plutôt que de "serpent de mer"" écrit-il.

Claude Lelièvre – Café Pédagogique le 3 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

L'acceptation de l'autorité commence à l'école

Si enseigner est un plaisir du quotidien, celui-ci peut être gâché par les comportements inadaptés d'élèves. Or l'Éducation nationale a un problème avec la question de la discipline.

Iannis Roder – Le Point [€] le 03/09/2025 – [à lire ici...](#)

Un rêve de formation idéale

L'intelligence artificielle générative pour créer des parcours individuels de formation : est-ce prometteur ou inquiétant ? Le point de vue quelque peu ironique d'une formatrice pas franchement convaincue...

Anne-Marie Cloet- Sanchez — Cahiers pédagogiques le 3 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Rentrée des classes : parents, cessez de demander des traitements de faveur pour vos enfants

Avoir tel enseignant ou être avec tel camarade, ces demandes de petits services nient d'une part la compétence du corps enseignant, et, d'autre part, l'égalité des chances, pointe un parent d'élève. Récit d'un "petit loupé" un jour pluvieux de rentrée.

Sylvain Fougerolles (pseudo) – Libération [€] le 04/09/2025 – [à lire ici...](#)

Suicide de Caroline Grandjean : nous, LGBT+ et alliés, continuerons de lutter pour que la haine cesse de tuer

Face aux persécutions lesbophobes, la résistance de la directrice d'école, broyée par le manque de soutien de l'Éducation nationale, nous rappelle que l'école est l'un des premiers lieux où mener le combat contre les LGBTphobies.

Léna Coulon - Libération [€] le 4 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

"Pour protéger l'enfance, il faut légiférer contre l'emprise numérique"

Les membres du collectif Surexposition Écrans (CoSE), dont la psychologue Sabine Duflo, alerte sur les effets délétères d'un mésusage du numérique sur la santé physique et psychique des enfants et des adolescents.

Tribune du collectif CoSE – Le Figaro le 4 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Le classement de Shanghai, un palmarès à relativiser

Les réactions suscitées par la 23e édition du "classement de Shanghai" des universités, publiée mi-août, rappellent celles qui, au début des années 2000, ont accompagné les premières enquêtes Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves). Ces enquêtes sur les compétences des élèves de 15 ans étaient alors jugées inadaptées au système éducatif français, sans doute aussi (et surtout ?) parce qu'elles en renvoyaient une image peu flatteuse !

Marie Duru-Bellat – Alternatives Économiques Le 04 Septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Martin Bernier : "Les vrais responsables de l'effondrement scolaire"

Si les écoliers français sont parmi les plus mauvais de l'Union européenne, c'est parce que les technocrates de la Rue de Grenelle et les syndicalistes ont fait "main basse sur l'Éducation nationale", argumente Joachim Le Floch-Imad dans une enquête édifiante.

Le Figaro [€] le 4 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Suicide de Caroline Grandjean : "J'aimerais dire que son agonie m'est inimaginable, mais ce serait mentir"

Le cofondateur de l'association Queer Education est bouleversé par ce qu'il décrit comme le "meurtre institutionnel" de la directrice d'école du Cantal. Il raconte les "torrents d'insultes homophobes" qu'il a, lui aussi, reçus en classe et l'absence de soutien de sa hiérarchie.

Timothée Magellan – Libération [€] le 5 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Bernard Lahire : "Le système éducatif tout entier fonctionne à l'envers"

Le sociologue publie une critique virulente du système scolaire et pointe du doigt les "destructeurs" de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un livre en forme d'alerte, sur notre capacité à produire la science nécessaire pour affronter les défis climatiques, économiques et démocratiques de demain.

Médiapart [€] le 5 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Relations parents-profs : "Il ne suffit pas de se penser bienveillant, il faut un très grand recul sur la posture qu'on adopte et le ton qu'on emploie"

Alors qu'Elisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, a annoncé que l'amélioration de la relation parentprof serait l'un des axes majeurs de son action, le sociologue Pierre Périer analyse les pistes pouvant mener à une réelle réconciliation.

Itw Pierre Périer – Le Nouvel Obs le 5 Septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Lettre ouverte à Elisabeth Borne : "Laisser des professeurs sans élèves, dans un contexte de pénurie, constitue une absurdité pédagogique"

Professeur remplaçant, Saïd Benmouffok reste sans affectation quatre jours après la rentrée. La ministre de l'Éducation nationale a pourtant reconnu qu'il manquait lundi l'équivalent de 2 500 enseignants dans les collèges et lycées.

Saïd Benmouffok – Le Nouvel Obs le 5 Septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Jérémie Fontanieu, enseignant : "Le mythe du prof héros nous condamne à l'échec et à l'impuissance"

Sans l'aide des familles, Jérémie Fontanieu ne serait pas devenu le prof aux "100 % de réussite au bac". Il dénonce dans son dernier livre le cliché du prof génial capable à lui seul de mettre fin à l'échec scolaire. Entretien.

Télérama [€] le 5 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Pearltrees vs Manuels : si on réorientait le débat ?

Faut-il brûler les manuels scolaires ? Faut-il détruire la plateforme Pearltrees ? La décision de la région Ile-de-France, et d'autres régions encore, de ne plus financer les manuels papier et de déployer Pearltrees Education dans tous les lycées a mis le feu aux poudres : les maisons d'édition sont en ébullition, les politiques protestent contre un choix prioritairement budgétaire, des enseignant-es craignent pour leur liberté pédagogique ... Et si, dans cette "nouvelle guerre scolaire" (Philippe Champy), on oeuvrait à un cessez-le-feu ? Cela suppose de dépasser certains positionnements biaisés : pour ou contre Pécresse, pour ou contre les manuels scolaires, pour ou contre le numérique. Cela suppose peut-être d'écouter ce que les un-es et les autres ont à nous dire pour éclairer et reconsidérer le débat.

Jean-Michel Le Baut – Le Café Pédagogique le 5 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Comment faire alliance avec le marronnier ?

Professeur des écoles en REP en pleine ville de Dijon, Jonathan Lapo pratique la classe dehors depuis plusieurs années avec ses élèves de cours moyen (CM1 et CM2). Nous proposons ici le témoignage de cet enseignant atypique, qui invente au quotidien des manières d'éveiller chez ses élèves réflexions et pouvoir d'agir écologiques.

Jonathan Lapo - Cahiers pédagogiques le 5 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Les nouveaux visages de la méritocratie scolaire à la Française

Rencontre vidéo avec Agnès Van Zanten pour aborder les évolutions de la méritocratie scolaire en France au cours des dernières décennies. Prenant acte du mouvement d'intensification de la compétition scolaire, elle s'intéresse aux stratégies déployées par les familles les plus dotées en ressources culturelles et économiques pour s'adapter à ce nouveau contexte.

Entretien avec Agnès Van Zanten par Emmanuel Prados – Blog Médiapart le 6 septembre 2025 – [à lire ici](#)

Clémence Cardon-Quint : "Augmenter les dépenses d'éducation reste considéré comme une menace pour les finances publiques"

En matière d'ambition éducative, il y a les envolées lyriques des ministres et puis les coulisses impitoyables du débat budgétaire, où se négocient les euros sonnants et trébuchants que le pouvoir exécutif veut bien allouer – ou non – à l'ambition scolaire du pays. C'est sur ce second volet que s'est penchée l'historienne Clémence Cardon-Quint dans *L'argent de l'école* (Presses de Sciences Po, 2025). A partir de nombreuses archives, elle retrace la manière dont, depuis 1945, s'est construit le budget de l'Éducation nationale.

Alternatives Économiques [€] Le 06 Septembre 2025 – [à lire ici...](#)

"La soif de réussite des jeunes de banlieue se heurte à une aberration : leurs écoles sont moins bien dotées que celles des zones favorisées"

La baisse de la démographie scolaire est une occasion pour repenser la répartition des moyens et des enseignants entre Paris et la Seine-Saint-Denis, toujours fortement inégalitaire, souligne Philippe Bernard, éditorialiste au "Monde", dans sa chronique.

Philippe Bernard. – Le Monde [€] le 7 septembre 2025 – [à lire ici...](#)

Charte Éditoriale

Plutôt qu'un grand discours oral, voici résumés les 9 grands principes éditoriaux qui guident notre démarche rédactionnelle

1

Positiver et valoriser l'environnement scolaire et périscolaire : la communauté éducative est un ensemble dynamique, il s'y passe des choses, des initiatives sont menées (par les profs, par l'encadrement, avec les élèves, avec des partenaires extérieurs...) : il faut relater cette réalité qui montre que l'école est un milieu dynamique qui n'est pas là (que) pour contraindre. Ce faisant, valoriser l'engagement et la citoyenneté : dans l'école par des initiatives internes ou via des dispositifs extérieurs, hors de l'école (initiatives locales ou dispositifs nationaux), démocratie lycéenne... Je n'ai pas peur d'employer les grands mots en disant que nous pouvons participer à notre mesure à l'éveil citoyen.

2

Participer à la formation de l'esprit critique sans oublier que dans « esprit critique » il y a aussi « esprit »... Nous ne cédon pas à la facilité de toujours voir les aspects négatifs de la réalité et d'entretenir complaisamment des schémas de persécution et de discrimination de la jeunesse ; cela ne nous empêche pas de stigmatiser aussi cette réalité lorsqu'elle repose sur des faits.

3

Dans cet état d'esprit, quels que soient les sujets abordés, nous ne proposons pas du prêt-à-penser, mais nous voulons donner à penser.

4

Nous ne devons pas être « complaisants » avec le système éducatif, mais « bienveillants ». Les conditions d'exercice des personnels étant de plus en plus difficiles, nous pouvons participer, lorsque les sujets s'y prêtent, à mettre en valeur ces personnels en expliquant leurs rôles, fonctions et contraintes (rubrique « À quoi sert-il ? »).

5

La présentation et la mise en valeur des sujets (titre, chapô, intertitres, illustrations, iconographie, encadrés... bref tout ce qui concoure à l'attractivité et qu'on appelle aujourd'hui « l'editing ») est capitale car sinon ils ne seront pas ou peu lus.

6

Nous ne sommes pas des pédagogues, ce sont les enseignants. Nous n'émargeons pas sur leurs compétences et leur mission : nous ne donnons pas des cours. En revanche, nous pouvons proposer des outils et des conseils en matière de méthodes.

7

Trouver un ton qui utilise à la fois certains codes propres au lectorat, sans faire de concessions sur les règles de base du langage : l'objectif est d'être lu (« écrire pour être lu », avec des sujets d'actualité, qui parlent aux collégiens/lycéens sans racoler.

8

Notre mode de diffusion par abonnement est une opportunité ne dépendant pas du secteur marchand, nous ne sommes pas tenus de faire des sujets « racoleurs » pour vendre, nous avons une liberté de choix et de traitement des sujets dont nous voulons profiter pour tirer vers le haut, sans pour autant ennuyer (c'est là toute la difficulté), d'où l'utilisation d'un minimum de codes qui renvoient parfois à un langage familier (ex. : le terme « bahut » comme synonyme de collège ou lycée). Pour faire simple des concessions sur la forme facilitent l'accès au fond.

9

La diversité des profils du lectorat du second degré est telle que nous savons que certains sujets intéresseront, d'autres pas. Nous balayons dans chaque numéro un spectre de sujets et de rubriques destinés à nous adresser au plus grand nombre, malgré l'exigence de ces sujets. Ce spectre peut aller, dans un même numéro à « À quoi servent les collectivités locales » et quelques pages plus loin « Tokio Hôtel, le phénomène rock de l'année ». Il est important de valoriser la culture ados (dans un effet miroir qui montre qu'elle est digne d'intérêt) tout en lui faisant côtoyer des sujets plus sérieux. Ainsi, les uns peuvent amener à lire les autres.